

7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne

www.7jours.fr

Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

9 - 10 novembre 2018

96^e année

N° 4942

Prix : 1,20 €

Abonnement : 50 € TTC

1, rue de La Chalotais

B.P. 80338

35103 Rennes Cédex 3

Métro République

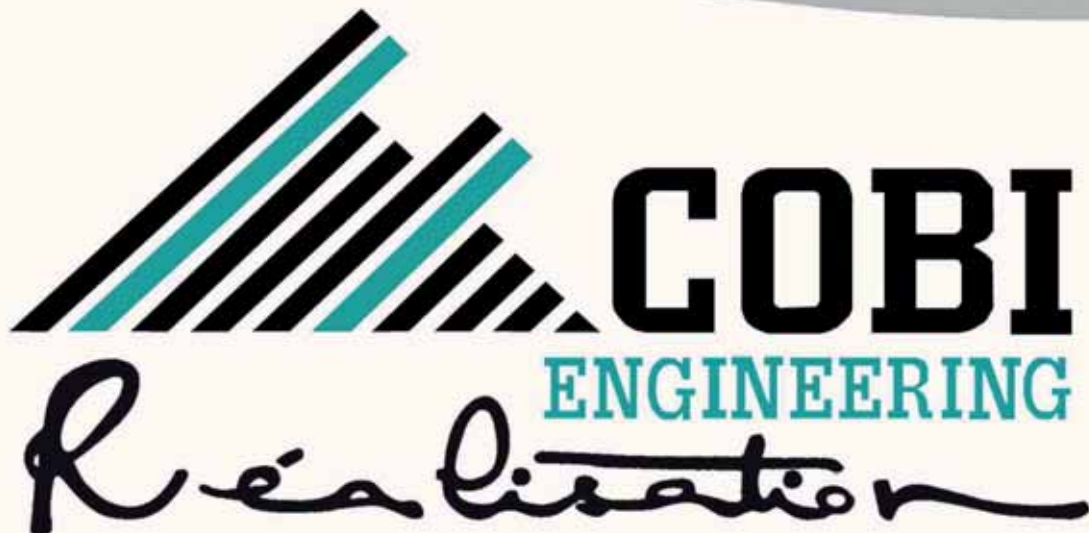
Tél. 02 99 79 39 09

Fax 02 99 79 14 60

contact@7jours.fr

www.7jours.fr

L'interlocuteur unique pour réussir votre
bâtiment professionnel depuis 1973



www.cobi-sa.com



CONCEPTEUR CONSTRUCTEUR BATIMENTS



RENNES-146E Route de Lorient

LANVALLAY-Rue Charles de Gaulle

02 96 39 18 37

www.cobi-sa.com





UNITÉ DE PRODUCTION & SIEGE SOCIAL



ENTREPOTS



OPERATION MIXTE COMMERCES, BUREAUX, LOGEMENTS

L'interlocuteur unique pour votre bâtiment professionnel



BÂTIMENT CERTIFIÉ BREEAM®

La Certification Breeam est connue comme étant le premier système d'évaluation et de certification de la performance environnementale des bâtiments. Elle est l'équivalent des références HQE en France et LEED en Amérique du Nord.



CELLULES COMMERCIALES



Rennes : 146 route de lorient
Lanvally : rue charles de gaulle

CONCEPTEUR CONSTRUCTEUR DE BÂTIMENT DEPUIS 1973

@ www.cobi-sa.com

tel:02 96 39 18 37



46^e semaine de l'année
Mercredi 15 : Premier Quartier de Lune.

Le dicton météo

« Beaucoup de brouillard en novembre, l'hiver sera tendre. »

Fêtes à souhaiter

Le 10, Léon, Noé ; le 11, Armistice 1918, Martin ; le 12, Christian, Emilien ; le 13, Brice ; le 14, Sidoine ; le 15, Albert, Arthur ; le 16, Marguerite.

Un an déjà

Le 14 novembre, coup d'état au Zimbabwe. Le dirigeant Robert Mugabe, son épouse et trois ministres sont assignés à résidence. - Le 14 novembre, le plus gros diamant jamais vendu aux enchères (163,41 carats) est acquis pour 33,8 millions de dollars chez Christie's à Londres. - Le 15 novembre, découverte de l'exoplanète Ross 128b, potentiellement habitable, et deuxième plus proche exoplanète de notre système solaire, à 11 années-lumière. - Le 15 novembre, le tableau « Salvator Mundi » de Léonard de Vinci est officiellement reconnu comme l'œuvre la plus chère du monde, après que les enchères pour celle-ci aient atteint le montant de 450,3 millions de dollars. - Le 16 novembre, un sondage BVA-La Tribune révèle que seuls 39 % des Français s'estiment plutôt satisfaits des six premiers mois de présidence d'Emmanuel Macron.

Les tablettes de l'histoire

Le 13 novembre 1994, Michael Schumacher devient, sur le circuit d'Adélaïde en Australie, le premier pilote allemand à être sacré champion du monde en F1. - Le 14 novembre 1908, Pu Yi devient empereur de Chine. Il n'a que trois ans. - Le 14 novembre 1970, un raz de marée frappe la côte sud du Pakistan et les îles du Golfe du Bengale, faisant plus de 300 000 morts. - Le 15 novembre 1971, mise en vente du premier microprocesseur, Intel 4004, capable d'exécuter 60 000 opérations à la seconde. - Le 16 novembre 1977, Steven Spielberg présente pour la première fois un film de science-fiction : « Rencontre du troisième Type ».

Le truc de la semaine

Si votre feu de bois, dans l'âtre ou le poêle à bois, a tendance à couvrir, vous en raviverez facilement la flamme en jetant sur les braises une bonne poignée de gros sel. A faire en gardant ses distances !

L'esprit du monde

« Il y a plusieurs façons d'être con, mais le con choisit toujours la pire ! »

Frédéric Dard

Sommaire

- Actualité.....3
- Homme de la semaine.....5
- Vie des entreprises.....8
- Bâtiment.....9
- Hôtellerie - Restauration..... 18
- Amour de l'art..... 19
- Annonces légales.....20

FINANCES PUBLIQUES

Réforme de la Taxe d'Habitation & Prélèvement à la source en janvier 2019

La Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP) à Rennes fait le point sur les dégrèvements de la Taxe d'habitation, ainsi que sur le prélèvement d'impôt à la source dès janvier prochain.

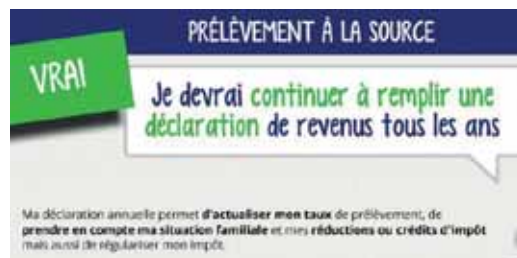
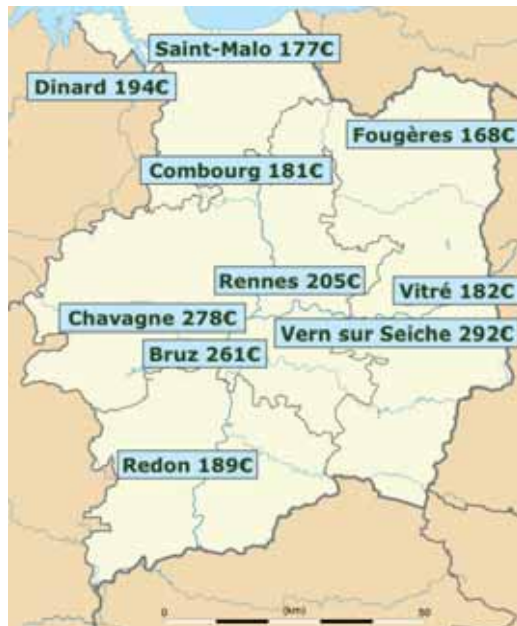
Les chiffres clés de l'impôt sur le revenu en Ille-et-Vilaine en 2018

- 245 000 foyers imposables, c'est 45 % des foyers fiscaux
- 66,8 % ont fait leur déclaration en ligne
- Pour un montant de près d'1 Md€
- 1 285 déclarations de l'IFI, l'Impôt sur la fortune Immobilière, contre 4 355 déclarants en 2017 de l'ISF.

Taxe d'Habitation : 11,8 M€ de manque à gagner pour l'Etat sur la seule ville de Rennes, avec les 30 % d'abattement

Le dégrèvement de la Taxe d'Habitation de la seule résidence principale, doit permettre à environ 80 % des foyers français d'être dispensés du paiement de la TH d'ici 2020 : 30 % en 2018, dégrèvement porté à 65 % en 2019 et 100 % en 2020. Cette réforme ne s'applique par sur les résidences secondaires, sur les locaux vacants (THLV) ni sur la contribution audiovisuelle publique.

À Rennes près de 58 000 foyers sont impactés par ce nouvel abattement, c'est en moyenne : 205 € de baisse en 2018, ce sera 444 € en 2019 et 683 € en 2020. L'Etat s'est engagé à compenser totalement ce manque à gagner pour les communes, l'ardoise s'élèverait au total à environ 3 Md€ en France cette année. Lorsque la baisse n'est pas visible sur la feuille du contribuable, la cause en est une augmentation par ailleurs : soit de la commune, par une autre taxe de type GEMAPI - gestion des espaces maritimes et de prévention des inondations, ou une modification du logement (agrandissement, rénovation, etc).



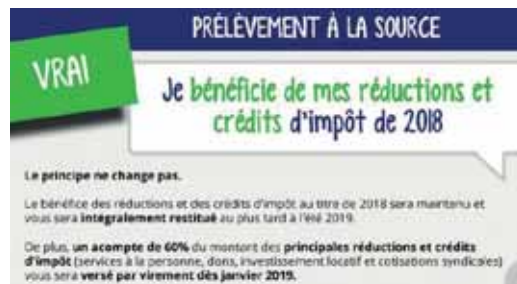
Prélèvement à la source : votre taux pour janvier 2019, indiqué sur le dernier avis d'imposition

C'est un pourcentage indiqué sur l'avis d'imposition 2018, il suffit de l'appliquer à votre revenu net imposable du mois, et vous avez la somme qui sera prélevée chaque mois de votre salaire. 6 millions de salariés du privé et 2,5 millions de fonctionnaires ont vu apparaître cet automne, en bas de leur fiche de paie, une petite ligne mentionnant cette somme : ce sont des préfigurations, faites au bon vouloir des entreprises... car cela à un coût ! La DGFiP a commencé à transmettre les taux des contribuables aux employeurs et verseurs de revenus de remplacement (caisses de retraite, Pôle emploi...) depuis mi-septembre.

En janvier une somme sera prélevée sur le salaire, sur les 12 mois de l'année, avec un ajustement en fin d'année : si l'actualisation est supérieure à 300 € le complément de versement sera lissé sur les 4 derniers mois de l'année.

- 94 % des foyers ont choisi de conserver le taux appliqué en 2018.
- Les foyers ayant opté pour un taux individualisé au sein d'un ménage représentent environ 6 % en France comme en Bretagne. Cela concerne souvent les couples dont la différence de salaire est importante.
- Les foyers ayant opté pour la confidentialité (moins d'1 % en France comme en Bretagne) soit ceux ne souhaitant pas que le taux soit indiqué à l'employeur. Ils se voient attribuer un taux fixe selon la tranche de revenu.

On peut à tout moment choisir la confidentialité ou l'individualisation, tout comme il est fortement conseillé d'actualiser ses changements de situation (mariage, perte d'emploi ou nouvel emploi) au fil du temps auprès de l'administration fiscale, tout peut se faire en ligne en quelques clics, sur le site www.impots.gouv.fr



CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES DE BRETAGNE

Spectacle vivant en Bretagne

Le Chambre a rendu public, le 5 novembre 2018, son rapport d'observations définitives sur la gestion de Spectacle vivant en Bretagne, à Rennes pour les exercices 2013 et suivants.

Spectacle vivant en Bretagne (SVB) est un EPCC établissement public de coopération culturelle, à caractère industriel et commercial, né du regroupement de deux associations préexistantes et créé en 2008 à l'initiative de la Région et cofinancé par l'État (la DRAC). Ceux-ci le subventionnent en 2016 respectivement à hauteur de 620 000 € et 380 000 €.

Son objet est d'amplifier la diffusion des spectacles et le développement des équipes artistiques professionnelles implantées en Bretagne : théâtre, cirque, danse, marionnettes, arts de rue et musique.

La nouvelle orientation stratégique opérée depuis 2012 par SVB s'est traduite par une restructuration, un changement de gouvernance et une réduction des effectifs. En 2012, la structure a procédé au licenciement de plus de la moitié des effectifs passant de 20 à 8 salariés, avec le versement de 350 517 € d'indemnités transactionnelles à dix salariés licenciés. La structure a également fait appel à l'emprunt en 2015 et l'acquisition de bureaux.

La réduction des effectifs a permis à l'établissement de réduire ses charges de structure pour mieux remplir sa mission première d'aide en direction des artistes. Les charges de personnel représentaient 80 % des charges courantes en 2013 et 59 % en 2017. La situation financière est restée tendue jusqu'en 2016, avec une amélioration significative constatée en 2017 : le résultat redevient positif (- 344 581 € en 2013 et + 39 656 € en 2017) ainsi que la capacité d'autofinancement (- 308 529 € en 2013 et + 76 717 € en 2017).

Deux audits de son action montrent que SVB bénéficie d'une visibilité et d'une reconnaissance réelle dans le secteur artistique.

La chambre recommande de procéder à un nouvel examen de la qualification juridique de l'établissement : son objet même, l'absence de gestion d'équipements et une activité très éloignée de missions industrielles et commerciales, rendent son statut d'EPIC - établissement public industriel et commercial - juridiquement fragile.

Le rapport est consultable sur le site internet de la CRC de Bretagne : www.ccomptes.fr/Bretagne.

POLITIKOS #1^{re}

6 000 personnes pour ces 4 jours de projections de films et de débats

38 films, 18 débats et surtout la présence de personnalités politiques de premier plan, voilà l'affiche de cette première édition du festival POLITIKOS à Rennes qui s'est tenu du 1^{er} au 4 novembre au Couvent des Jacobins.

La France est-elle une monarchie contrariée ? La solitude du pouvoir. L'exercice du pouvoir en Afrique. La figure fantasmée du maire, quelques-uns des thèmes proposés dans le cadre de ce festival.



Jean-Louis Debré, François Hollande, Nathalie Saint-Cricq

Politikos ce fut un lieu d'échange, de débat, de diffusion de films (documentaires, fictions ou séries télévisées), et une exposition de 345 photos de l'AFP retraçant « 60 ans d'Histoire de la V^e République », ou encore des masters class organisés avec l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes. On y trouvait aussi une librairie politique, en partenariat avec la librairie Le Faillier, avec plus de 1 000 titres, des signatures d'auteurs et un café politique.

Le prix POLITIKOS 2018 a été décerné à la réalisatrice Audrey Gordon pour le documentaire « Première Campagne » (2018). Pitch : Plus jeune journaliste du service politique de France 2, Astrid Mezmorian couvre sa première élection présidentielle, elle suit le plus jeune des candidats, qui vit lui aussi sa première campagne, et va devenir le prochain président de la République.

55% des festivaliers venus de l'ensemble du territoire national

Pour cette première édition, plus de 6 000 personnes ont participé au festival, dont 40 % avaient moins de 34 ans. 2 500 pass ont été vendus, soit plus de 10 000 entrées dans les salles pour assister aux films et aux débats. À noter que 55 % des festivaliers sont venus de l'ensemble du territoire national.



E. Couet Président Rennes Métropole, L. Chesnais-Girard Président Région Bretagne, E. Hervé ancien maire de Rennes et président d'honneur du festival, Jean-Michel Djan président du festival Politikos, A. Peudener journaliste.

Parmi les invités des personnalités du monde politique, dont Jean-Louis Debré, François Hollande, Xavier Bertrand, Cédric Villani, Edmond Hervé, Jean-Yves Le Drian ; et du monde culturel dont Anna Mouglalis, Hippolyte Girardot, Jean-Pierre Darroussin, Frédéric Mitterrand...

VISITE DU ROI DE TIKOPIA

Agissons ensemble pour l'environnement

Une délégation de l'île de Tikopia, située dans le Pacifique et appartenant au Salomon, conduite par son Roi Ti Namu, est venue en visite en France pour la promotion du film « Nous, Tikopia », réalisé par Corto Fajal et dont l'avant première au cinéma TNB a connu un grand succès.

L'île de Tikopia s'étend sur 5 km² et compte 2 000 habitants. Le film dépeint la vie sur l'île et la relation étroite qu'entretient sa population avec la nature, un véritable plaidoyer pour la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

Le Roi Ti Namu a enchaîné les visites officielles avec sa délégation, notamment en rencontrant la maire de Rennes Nathalie Appéré. La délégation s'est également rendue dans les carrières de Granit de la Société d'exploitation des carrières à Lanhélin et Maillard&Maillard à Saint Pierre de Plesguen pour découvrir le patrimoine de la Région.





Éric CHALLAN-BELVAL

Président

La Feuille d'Érable

La Feuille d'Érable recycle en Bretagne annuellement 2 000 Tonnes de papiers, 3 000 T de cartons, 95 T de cagettes, des plastiques, métaux, piles, mobilier... Et depuis 2017 l'entreprise compte une station de lavage des gobelets recyclables et collecte les biodéchets des restaurateurs de Rennes. La Feuille d'Érable c'est 35 ans d'existence, au service des collectivités, entreprises, et des usagers. Éric Challan-Belval en est le président depuis 11 ans. Une entreprise en passe d'être rachetée par une dizaine de salariés.

Originaire de Rennes, Éric Challan-Belval, 49 ans, a fait des études de biologie sur le campus universitaire de Beaulieu, sans jamais poursuivre dans ce domaine. « Si le management dans le monde de la recherche et des laboratoires ne me convenait pas du tout, je garde de cette formation de « sciences dures », l'apprentissage d'une configuration intellectuelle, une méthode d'analyse, qui me sert toujours. » À Nantes il part s'occuper de la documentation d'un centre de formation pour adultes et y découvre les sciences humaines. Il part ensuite 4 ans à Paris (et dans toute la France) travailler pour une entreprise de reconnaissance vocale. « C'était le début de la téléphonie mobile. J'organisais l'enregistrement de dialogues oraux sur le terrain, pour les serveurs vocaux de clients ». Le but étant que ces machines décryptent les demandes, qu'elles soient énoncées avec un accent Marseillais ou Ch'ti, par un homme ou une femme, etc.

En 1998 Éric Challan-Belval est de retour dans l'Ouest. Il se forme à la gestion d'entreprise puis à la qualité et la méthode, travaille pendant 7 ans chez Bretagne Atelier, entreprise employant majoritairement les personnes en situation de handicap, sous-traitant pour l'industrie notamment PSA. « Là je me rends vraiment compte que l'on peut allier performance économique et dimension sociale. Cela renforce ma vision du management, il n'y a pas d'autre problème en entreprise que les problèmes humains, le reste se règle facilement. » Il développe ses compétences managériales à l'IGR, et en 2007 devient Président de La Feuille d'Érable. « Je me souvenais des ballots de journaux Ouest-France que mon grand-père déposait sur le pas de la porte pour le passage de La Feuille d'Érable... » Au delà du travail de recyclage, de préservation des ressources, il y a le cadre d'une entreprise d'insertion et un défi managérial qui attire Éric Challan-Belval. La feuille d'Érable c'est à ce jour 58 salariés dont 32 en insertion sur les postes de manutentionnaires, trieurs, ripeurs et chauffeurs, pour une durée maximum de 2 ans. En 2007 il y avait un fort taux d'absentéisme, avoisinant les 30 %... aujourd'hui les absences injustifiées sont à 0,4 %. « En utilisant le management participatif, ensemble, avec la quinzaine de permanents, chef d'équipe, responsable production, comptable, nous avons construit en 2007 un projet, redéfini un cadre clair : fiche de poste, organigramme... c'est un problème lié à l'idée d'entreprise dite « sociale » : sous couvert de liberté on n'en oublie la rigueur et donc le professionnalisme. Il ne faut pas faire de différence entre l'ESS - économie sociale et solidaire - et les entreprises classiques... Ce n'est pas le statut qui fait l'éthique ! » En 2011 La Feuille d'Érable passe d'Association à entreprise SAS, et fin 2018 verra la création d'une holding ou Société des Salariés. « Ceux qui le souhaitent - à ce jour une dizaine de salariés et moi-même - montent un capital et rachètent l'outil de travail, sur le modèle coopératif mais sans aucune obligation d'engagement des salariés. »

La Feuille d'Érable compte une antenne à Quéven près de Lorient depuis 2012, et diversifie ses offres. À l'origine spécialisée dans la collecte de journaux, elle traite aujourd'hui d'autres matériaux. « Nous sommes partenaires de Newcy et Esprit Planète, avec notre station de lavage de gobelets recyclables d'entreprise ou de festival. Nous avons lancé AUCLAIR une entreprise de propreté pour les professionnels, utilisant les produits écologiques. Nous avons aussi lancé en 2017 la collecte de biodéchets auprès des restaurateurs de Rennes... nous avons un ingénieur qui étudie tout type de projet, nous travaillons avec l'École de chimie. »

Aujourd'hui le CA est de 2,3 M€, en croissance de +10 % chaque année depuis 5 ans. L'entreprise est aussi mécène de Jazz à l'Étage, et de l'Orchestre Symphonique de Bretagne. « La moyenne d'âge est de 30 ans chez nous, il n'y a pas forcément d'orientés musique classique, c'est ainsi une vraie expérience et une ouverture. »

Éric Challan-Belval est très investi sur ce territoire, il est le président de l'association des Oscars35, membre du bureau de l'UE35, au CA de l'IGR et de la Boutique de Gestion, parrain pour Yao Bretagne, membre de la Fondation Rennes 1. « C'est vrai que c'est un territoire de réseaux, au bon sens du terme. Les rencontres sont riches et passionnantes, les dirigeants accessibles et impliqués durablement. Je suis optimiste, sur l'engagement des sociétés, l'impact social et environnemental. »

LA FEUILLE D'ÉRABLE

1, rue de la Roberdière - 35000 RENNES

Tél : 02 99 54 74 24 - Fax : 02 99 54 74 20 - info@feuille-erable.org



• BANQUE DE FRANCE Départ du directeur régional, Jean-Pascal PREVET



La Banque de France à Rennes annonce le départ de Jean-Pascal Prevet, directeur régional Bretagne. Hervé Mattei lui succèdera en décembre. Jean-Pascal Prevet avait pour mission de piloter l'activité de la Banque de France pour les quatre départe-

tements bretons, notamment la circulation de la monnaie dans la Région, la recherche de solutions pour les ménages surendettés mais aussi pour l'accompagnement des entreprises, notamment les TPE. Nommé à Rennes en juillet 2015, Jean-Pascal Prevet est diplômé en économétrie et en sciences économiques et sociales. Il a été adjoint à la Banque de France, et chargé d'études sur la circulation fiduciaire, la préparation de l'euro, les plans des transports des billets de 1988 à 1993. Il ensuite été directeur départemental de la Banque de France en Sarthe jusqu'en 1999 puis a pris le poste de directeur régional de la Banque de France à trois reprises, en Pays de la Loire, en Corse et en Poitou Charentes. Il a également été directeur départemental en Bretagne dans le Morbihan de 2002 à 2009.

• SOCIETE DES TRANSPORTS GAUTIER Jean-Paul ONILLON, nouveau Président Directeur Général



Le groupe STG annonce la nomination de Jean-Paul Onillon au poste de Président-Directeur Général du groupe, qui prendra ses fonctions le 16 novembre. Il sera secondé par Franck Maso, nommé Directeur Général Délégué

aux Opérations. Jean-Paul Onillon aura pour mission principale d'accélérer la stratégie de développement de STG dans la logistique du froid, notamment en mettant en place des partenariats et des opérations de croissance externe ciblées. Avec une expérience de plus de 30 ans dans le domaine de la grande distribution, Jean-Paul Onillon était depuis 2010 Directeur Général de la centrale d'achat du groupe Casino (AMC) et Président du Conseil de Surveillance du Groupe Go Sport. Il avait commencé sa carrière en 1986 chez Promodès. De 1999 à 2003, il a été directeur Général Adjoint d'Elidis, filiale de Kronenbourg, puis entre 2003 et 2010, Directeur Général de Sport 2000. Spécialiste du transport frigorifique et de la logistique de produits agroalimentaires pour le compte d'industriels, de la grande distribution et de la restauration hors foyers, STG dispose de 3 500 collaborateurs, 35 plateformes sur le territoire et d'un rayonnement international. Elle a réalisé en 2017 un CA de 400 millions d'euros.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE

Assemblée générale du 31 octobre à Saint-Malo

Réduction des ressources des CCI, réforme engagée par le Gouvernement sur la formation professionnelle, Loi Pacte pour la croissance et la transformation des entreprises, à l'ordre du jour de cette assemblée générale, de nombreux sujets qui bouleversent le modèle économique des chambres consulaires.



Le président de la CCI Bretagne, Jean-François Garrec.

Cette séance était placée dans un contexte de nouvelle réforme du réseau consulaire et de nouvelle réduction des ressources pour les CCI. « **Après nous avoir fait la promesse que la TFC - taxe pour frais de chambre - qui permet à nos CCI de fonctionner, serait maintenue, le Ministre de l'économie a décidé de la réduire encore de moitié de 2019 à 2022** » rappelle le président Jean-François Garrec pointant du doigt ces méthodes en politique « **Les élus consulaires s'engagent bénévolement, dans l'intérêt général, ils méritent mieux que ce mépris de la parole donnée puis reprise quelques mois après.** »

Pour rappel, après 3 années de perte de ressources de l'ordre de 35 % de la TFC, effort financier demandé par le précédent gouvernement, le répit lors de l'année 2017 fut de courte durée avec en 2018 une baisse de ressource des CCI en France de 17 %.

Coûts de fonctionnement moindres, mutualisation de certaines missions, rémunération des interventions auprès des entreprises et des collectivités territoriales, les CCI se réforment, et 3 audits sont en cours sur la stratégie à tenir dans ce contexte.

Lors de cette AG un hommage a été rendu à Youen Le Boulc'h, décédé le 22 août dernier, élu consulaire durant 40 ans, président de la CCI Saint Malo de 1998 à 2016, vice-président de la CCI Bretagne, il a profondément marqué ce réseau.

Bilan 2018 de la CCI de Bretagne

Un résultat net négatif

Le budget 2018 de la CCI Bretagne adopté présente un résultat net comptable de - 577 K€. Une des explication tient dans la prise en compte du risque chômage à hauteur de 306 K€.

Le budget 2019 sera soumis en mars prochain.

Retour sur la Taxe TFC de 2018 : environ 30,7 M€ pour l'ensemble du réseau breton, dont 4,7M€ pour la CCIR et 26 M€ à répartir auprès des 4 CCIT (8,6 M€ en Ille-et-Vilaine - 8,4 M€ pour le Finistère - 5,5M€ en Morbihan - 3,5 M€ en Côtes d'Armor)

La stabilité apparente de résultat toutefois de variations importantes, notamment la baisse de TFC de près de 200 000 € dans l'année 2018. En parallèle, les charges augmentent de 240 000 € (de 7 755 K€ au bilan de février 2018 à 7 995 K€ au à ce bilan d'octobre) dues notamment aux coût l'Observatoire Economique du Commerce, de 2 audit régionaux et le déménagement de la CCI Bretagne ce 3^e trimestre 2018 (1 290 m² de bureaux situés quartier de la Courrouze de Rennes Saint-Jacques, acquisition de 4,5 M€).

Cession des titres : Le Bureau de février 2018 avait validé le principe de cession d'actions Brittany Ferries. Une vente partielle à hauteur de 220 000 € permettrait de diminuer le recours à l'emprunt bancaire lié à l'acquisition immobilière et participer à la reconstitution du fonds de roulement de la CCI de région.

Parallèlement aux questions financières, d'autres réformes touchent directement les chambres : celle de la formation professionnelle et celle sur la croissance et la transformation des entreprises.

Loi Avenir professionnel

Libéralisation de l'offre de formation par apprentissage, perte de la gouvernance par les conseils régionaux, remplacement de la taxe d'apprentissage par une « contribution unique », suppression des organismes de collecte et recouvrement de 87 % de la taxe d'apprentissage par l'URSSAF, cette réforme touche de plein fouet les CCI, et le financement des activités de formation. En Bretagne, le budget cumulé des CCIT est de 14,4 millions d'euros, dont 4,9 M€ de subventions du Conseil régional et 5,9 M€ de taxe d'apprentissage... « **La formation est une mission historique des chambres, à travers les centres de formation par l'apprentissage, la formation continue, les écoles d'enseignement supérieur. Elle correspond à la volonté de répondre au mieux aux attentes des entreprises dans les compétences requises pour leur compétitivité. L'action des CCI vise aussi à proposer dans chaque bassin d'emploi les formations correspondant aux activités des entreprises présentes, permettant à chaque territoire de maintenir son attractivité et son dynamisme économique. Nous resterons attachés à cette dimension que la loi tend à négliger, au risque de fragiliser les territoires ruraux.** »

Loi PACTE

Globalement, la loi PACTE renforce la logique de contrat entre l'Etat et les CCI, et « **conduit à rechercher la facturation de leurs services. Si cette loi ne traite pas uniquement des réseaux consulaires, elle s'inscrit en continuité des lois de réformes de 2005 et 2010. Elle aura donc des impacts sur l'or-**

ganisation de notre réseau, sur ses modalités de fonctionnement et sur son offre de services sur lesquels nous serons amenés à retravailler lorsque le texte aura été définitivement adopté, au printemps 2019. »

Brexit

Beaucoup d'incertitudes pour les entreprises bretonnes à ce jour au sujet du Brexit. Les élus des CCI seront vigileants, « **afin d'apporter aux entreprises, notamment les PME, des informations rapides et fiables pour les aider à s'adapter à cette nouvelle situation.** »

Pour rappel, le Royaume-Uni est le 5^e pays partenaire de la Bretagne à l'export (7,2 % des échanges, 816 M€), 7^e pays partenaire de la Bretagne à l'import, (4,2 % des échanges, 483 M€), selon les chiffres de la BCI de Juillet 2017. Dans ce contexte, les craintes concernent les conditions de libre-échange négociées entre l'UE et le Royaume Uni, qui peuvent potentiellement accroître les formalités et les coûts administratifs (droits de douanes, normes, etc.) qui rendront plus difficile l'accès au marché britannique pour les entreprises mais également pour les personnes. La remise en place de frontières entre le RU et l'UE nécessitera des espaces suffisants de stockage (camions, conteneurs,...) en vue des formalités douanières.

Le projet Breizh Cop a également été présenté par Martin Meyrier vice-président du Conseil Régional en charge de l'économie sur les thèmes des transitions climatique, énergétique, et numérique auxquels les entreprises et l'ensemble des acteurs économiques bretons vont devoir s'adapter.

CONJONCTURE CCI35* - 3^e TRIM. 2018

Activité bien orientée pour l'industrie et les services, plus difficile dans le commerce et la construction

Si au 2^e semestre 2018, l'INSEE tablait sur une amélioration de l'économie française, dynamisée par la consommation des ménages et la progression du pouvoir d'achat (baisse des cotisations sociales, réduction de la taxe d'habitation...), les effets de cette reprise ne sont pas encore perceptibles en Ille-et-Vilaine, indique la note de conjoncture de la CCI35. Le ralentissement de l'économie départementale se confirme au 3^e trimestre 2018.

Le solde d'opinion, concernant l'évolution du chiffre d'affaires reste positif, mais baisse encore : il passe de + 10,8 points au 1^{er} semestre 2018 à + 6,1. La situation reste particulièrement favorable dans l'industrie (+ 22 points) et les services (+ 9,6) mais est plus difficile dans le commerce (solde d'opinion nul) et la construction (+ 1,1). La conjoncture défavorable est la première raison avancée par les entreprises pour expliquer la baisse de leur chiffre d'affaires au 3^e trimestre (citée par 48,1 % des entreprises dont l'activité diminue). La concurrence croissante (notamment d'internet pour le commerce) et le marché en baisse sont aussi des facteurs explicatifs : particulièrement évoqués dans le secteur de la construction, qui renvoie à la baisse de 7 % du nombre de logements autorisés en Ille-et-Vilaine sur les 8 premiers mois de 2018.

massivement au 3^e trimestre. Deux secteurs sont plus dynamiques : l'industrie (solde d'opinion de + 19 points) et les services (+10,5 points). L'investissement vise d'abord à améliorer l'outil de travail et accroître la productivité (56 % des répondants). 47 % des entreprises de l'industrie visent également une amélioration des conditions de travail des salariés. Pour les commerçants, la première finalité de l'investissement est l'amélioration de l'aspect intérieur ou extérieur de l'établissement.

** La note de conjoncture de la CCI35, recueil des éléments conjoncturels auprès des entreprises du département: évolution du chiffre d'affaires, de l'effectif, de la rentabilité, des investissements. 749 entreprises ont répondu à cette enquête, interrogées du 27 septembre au 16 octobre 2018 sur leur activité économique.*

56 % des investissements destinés à la modernisation de l'outil de production

En Ille-et-Vilaine, l'investissement reste bien orienté avec un solde d'opinion positif (+ 3,3 points), mais en ralentissement comparé au 1^{er} semestre (+ 14,4 points). Une entreprise sur cinq a investi plus

18,2 % des entreprises de cette enquête ont augmenté leur effectif au 3^e trim.2018, et 11,5 % l'ont diminué. Le taux de chômage de l'Ille-et-Vilaine reste à un bas niveau : 6,8 % au 2^e trimestre 2018 contre 8,7 % en France métropolitaine. Il marque une légère hausse comparé à fin 2017 : 6,6 %. Retrouvez les enquêtes et publications de l'observatoire économique départemental, sur le site de la CCI35 - Economie et Territoires. www.ille-et-vilaine.cci.fr

HANDIRECT RENNES

Rachat des agences de Brest et Saint Briec

Handirect est basée sur l'emploi de personnes en situation de handicap. L'agence a été créée en franchise à Rennes en 2008 par Matthieu Coville, puis une seconde a ouvert à Lorient en 2011. En 2018, il a racheté les agences de Brest et Saint-Briec, scellant ainsi l'existence d'Handirect Bretagne.

Entreprise adaptée innovante aux valeurs fortes, Handirect développe une offre de services administratifs à destination des entreprises, tels que le routage, l'affranchissement ou la saisie de données, en mettant l'économie au service de l'humain.

80 % de ses effectifs de production sont des personnes en situation de handicap, que l'entreprise a formées et accompagnées dans leur prise de fonction, avant de les embaucher en CDI.

Après avoir travaillé pendant 10 ans avec son confrère, Michel Baldasseroni, et suite à son départ à la retraite, Matthieu Coville a décidé de reprendre ses agences bretonnes.

2,1 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017

Les quatre agences comptabilisent aujourd'hui 32 salariés, dont 28 travailleurs en situation de handicap. En 2018, Handirect Bretagne a créé 6 emplois et prévoit d'embaucher en 2019, pour faire face au développement de son activité.

Les quatre agences bretonnes ont effectué un chiffre d'affaires de 2,1 millions d'euros en 2017.

A l'occasion de ses 10 ans, Handirect met à contribution ses clients en leur proposant de participer à des ateliers collaboratifs et constructifs, pour évoquer leurs besoins d'aujourd'hui et de demain.

Comptabilisant plus de 1 000 clients depuis sa création, dont près d'1/3 pour des prestations régulières et pérennes, l'agence propose également des outils étudiés sur-mesure, palliant à des problématiques bien précises, telles que la gestion des visites médicales obligatoires en entreprise, ou encore la collecte et la gestion des amendes, rattachées aux véhicules de fonction. Handirect se veut être la « fourmi administrative multi-tâches » des professionnels, tout en contribuant à leur obligation d'emploi de personnes handicapées.



Impression numérique grand format Vitrophanie Enseigne Panneau
Autocollant Covering total ou partiel tout véhicule Bâche évènement
Totem Kakemono Film solaire Microperforé panneau de chantier

Rue de Bel Air – 35150 JANZE

AKHOS

Cabinet de conseil en stratégie et géomarketing « Pour s'implanter au bon endroit »

Créée par Enzo Venturini et Jérôme Gombaudo, deux jeunes géographes, l'entreprise Akhos est un cabinet de conseil expert en analyse du territoire pour les entreprises et les acteurs publics. Il accompagne ses clients dans leur choix d'implantation en croisant données géographiques d'un environnement et enjeux de l'entreprise.



De gauche à droite, Enzo Venturini et Jérôme Gombaudo, fondateurs de Akhos.

L'emplacement, clé de réussite d'un projet

Les fondateurs de Akhos sont experts en information géographique, donnée permettant de décrire et caractériser le territoire, sur des thématiques comme la population, la mobilité, le tissu économique, l'environnement. Par le croisement de ces informations et leur analyse, les deux entrepreneurs accompagnent les

commerçants et entreprises à répondre à leurs problématiques d'implantation commerciale et les aident à la prise de décision. Considérant que l'emplacement conditionne la réussite d'un projet, Akhos analyse les avantages et les menaces d'un territoire, répondant à des questions telles que le potentiel d'un local ou d'un projet sur une zone de chalandise. Les deux entrepreneurs mettent en place une étude et un rapport dynamique avec une cartographie, sur une durée comprise entre 10 jours et un mois et demi.

Un réseau de clients déjà diversifié

Akhos intervient également auprès des collectivités, par exemple sur la thématique des centre ville-centre bourg (connaître l'offre d'une commune, voir si elle est bien distribuée, et comment améliorer son attractivité).

La société peut établir un devis à la carte ou répondre à un appel d'offre.

« Nos premiers clients étaient il y a 1 an des porteurs de projets indépendants et ça continue. Aujourd'hui nous nous développons et travaillons pour des sociétés de services, des assurances, la coiffure, la restauration, des franchises... » indiquent les entrepreneurs de la société.

Akhos - akhos.fr - contact@akhos.fr
02 99 53 43 96 - Espace Entreprises le Haut Blosne
34 rue Frédéric le Guyader - 35200 RENNES

Les créateurs de Akhos se sont connus en master SIGAT (Systèmes d'information géographique et analyse des territoires). Avant Akhos, Jérôme Gombaudo s'est lancé dans le domaine de la cartographie et Enzo Venturini a construit son expérience dans la recherche en laboratoire sur des problématiques environnementales. Leur rigueur scientifique et leur pragmatisme ont permis de construire leur projet. Depuis 1 an et demi, la société Akhos fait partie du réseau collaboratif Quai des Projets, composé d'une cinquantaine d'entreprises rennaises et malouines réparties sur 4 pôles d'accompagnement : la création d'entreprise, l'accompagnement du dirigeant, l'organisation d'événements, et les travaux commerces, tertiaire, collectivités et particuliers ».

GROUPE ARKEA

Le Crédit Mutuel du Massif Central contre le projet d'indépendance

23 des 30 caisses locales du Crédit Mutuel du Massif Central viennent de se prononcer contre le projet d'indépendance proposé par le groupe ARKEA. Elles ont choisi de rejoindre la Confédération du Crédit Mutuel (CM 11 CIC) basée à Strasbourg le 1^{er} janvier 2020.

Le poids de ces caisses dans l'activité globale du groupe ARKEA est de l'ordre de 3 %.

Pour sa part, le groupe ARKEA rappelle que l'activité bancaire de chacune des trente caisses du Crédit Mutuel Massif Central relève à ce jour de sa seule responsabilité et de son agrément bancaire qu'il détient pour son propre compte et celui de ses caisses locales.

Le groupe rappelle également que la sortie de la fédération du Massif Central pour rejoindre le CM11 CIC nécessite la modification de cet agrément et des statuts d'ARKEA. Modification qui n'a pas été initiée à ce jour.

SATI FRANCE

Les 30 ans fêtés à Saint-Cyr Coëtquidan

Basée à La Mézière et comptant une agence sur Paris, SATI France est une entreprise de 60 personnes spécialisée dans l'étude et l'installation d'équipements courants forts et courants faibles. Pour les 30 ans de l'entreprise, elle a invité ses principaux clients, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, architectes, fournisseurs, partenaires et collaborateurs à vivre une expérience hors du commun dans un lieu d'exception : SAINT CYR COETQUIDAN.



Course d'orientation, parcours d'obstacle, tir air soft, construction de radeau ou encore course-relais sur un lac... un panel d'activités ludiques, sportives et exigeantes ! Testant tour à tour leadership et efficacité collective, les 130 participants ont repoussé leurs limites. En équipes menées par un mentor, ils ont resserré les liens de confiance (collectivement). Les équipes se sont prises au jeu et l'enthousiasme de tous a construit un esprit de cohésion très fort.

SATI France intervient pour des programmes neufs ou en rénovations sur de nombreuses activités : tertiaire, hôtellerie, base logistique, surface commerciale, Ehpad et logement collectif. L'entreprise assure conseil et accompagnement des projets du devis à la livraison.

L'implication des équipes de Saint-Cyr Formation a permis de mettre en exergue les valeurs partagées entre le métier de soldat et le monde de l'entreprise, où les relations humaines sont au cœur de l'efficacité.

Une impression recueillie en fin de journée : « Expérimenter les méthodes de Saint-Cyr, LA grande école du commandement, restera un souvenir inoubliable !!! »

GERGAUD INDUSTRIE À REDON

Didier Bouvier, électricien depuis 32 ans, récompensé par une médaille du travail

Toute l'équipe de Gergaud Industrie était réunie le 26 octobre dernier, pour fêter le départ en retraite d'un salarié, Didier Bouvier, électricien durant 32 ans dans l'entreprise.



Pierre-Yves Hervé a remis la médaille d'or du travail à Didier Bouvier.

« J'ai embauché Didier Bouvier en 1986 à la Roussellais à Saint-Nicolas de Redon, et j'ai toujours pu compter sur lui » raconte Alain Gergaud, ex-dirigeant retraité qui a été convié à cette cérémonie conviviale. L'entreprise rachetée en 2005 par Pierre-Yves Hervé a poursuivi cette belle collaboration, jusqu'à ce mois d'octobre 2018, où M. Bouvier fait valoir ses droits bien mérités à la retraite.

« Nous sommes tous réunis pour te remercier de la qualité de ton travail et ton investisse-

ment sans faille, toujours au courant, jamais disjoncté, en phase avec tes collègues, toujours en charge ! ». Jargon d'électricien pour exprimer la reconnaissance du dirigeant Pierre-Yves Hervé à son collaborateur et de toute l'équipe à leur collègue de longue date.

L'entreprise Gergaud Industrie compte à ce jour 25 salariés. Elle est spécialisée dans l'électricité pour les bâtiments tertiaires, les bâtiments indus-

triels et les bâtiments publics. Dotée d'un bureau d'étude intégré de 4 personnes, elle apporte rapidement la solution technique optimisée à ses clients, en courants forts et courants faibles, électricité, contrôle d'accès, alarmes vidéo-surveillance, réseaux informatiques et panneaux solaires photovoltaïques toutes puissances.

Gergaud Industrie – Zone de Cotard
Rue Marcel Quercia à REDON – 02 99 71 11 65



BAUDY CHARPENTES À LIVRÉ SUR CHANGEON

Jean-Marie Saudrais prend sa retraite de charpentier, il a travaillé 45 ans pour l'entreprise

Christophe Perrin dirige deux entreprises, sa menuiserie à Saint-Aubin du Cormier, et l'entreprise de charpente bois Baudy à Livré sur Changeon, qu'il a reprise en 2013. Vendredi 19 octobre, il réunissait l'ensemble des équipes pour fêter le départ en retraite de Jean-Marie Saudrais, charpentier de l'entreprise Baudy depuis juillet 1973. De formation menuisier, M. Saudrais a travaillé 45 ans dans l'entreprise Baudy et pris au 1^{er} août une retraite bien méritée.

Baudy charpente a été créée en 1926, par Alexandre Baudy et c'est aujourd'hui la 4^e génération de dirigeants, avec Christophe Perrin. Composée de 7 compagnons, l'entreprise fabrique et pose des charpentes traditionnelles en bois, en neuf et en rénovation, des maisons en ossature bois, du bardage bois, et des bâtiments agricoles et industriels.

« Depuis 2013, je m'attache à attirer des jeunes, à les former, nous avons actuellement en alternance Steven qui, à 20 ans, prépare un brevet professionnel charpente à l'IFA de Fougères, et aussi Jean-Charles, qui est en 1^{re} année de CAP avec les Compagnons du Devoir à Rennes ». La relève est donc assurée.

L'entreprise conçoit et réalise l'intégralité des charpentes, y compris de grande envergure, dans son atelier de 1000 m² à Livré sur Changeon.

BAUDY CHARPENTES – Livré sur Changeon – La Basse Rivière
02 23 40 80 14 – sarl.baudy@orange.fr



LES ANYSETIERS DE HAUTE-BRETAGNE

6 nouveaux membres lors du 61^e Chapitre Magistral

Mi-octobre les Anysetiers de Haute-Bretagne se sont retrouvés au Château d'Apigné au Rheu pour leur traditionnel rendez-vous de l'année : le Chapitre Magistral qui permet d'installer les nouveaux membres et de faire le bilan des actions de solidarité.



6 nouveaux membres dans la Commanderie ont été intronisés lors de ce 61^e Chapitre Magistral. Un cortège de 42 robes, et une nombreuse assistance ont accompagnés les nouveaux intronisés.

20 commanderies étaient présentes, 12 de la Région, et 8 représentant les commanderies de Champagne, du Havre de Grâce, d'Indre en Berry, du Nivernais, de Paris Ile de France, de la Principauté de Liège, de Saint Etienne en Forez et du Val de Metz.

TRADITION, AMITIE, CONVIVIALITE, GENEROSITE dans ce même esprit rendez vous est pris l'an prochain pour le 62^e Chapitre Magistral qui se déroulera le samedi 19 octobre 2019 et ce sera l'inter-commanderie d'automne de la région 8.

6 500 € de dons

Jean-René Babonneau, le Grand Maître de la Commanderie de Haute Bretagne, a remis les dons à plusieurs associations. La Commanderie de Haute-Bretagne a démontré sa générosité en distribuant 6 500 € de dons à différentes associations caritatives en 2018 :

- Pour enfants leucémiques : MYOSOTIS 1 250 € - LISA 600 €
- Pour distraire les petits hospitalisés HAROZ : 875 €.
- Contre le cancer : LIGUE CONTRE LE CANCER 1 000 €
- Ass. VOCAL'ISE Cécile Etoile 900 € (jardin thérapeutique)
- Lutter contre l'excès de fer dans le sang : A.H.O. 1 375 €
- Aide au handicap : PARALYSES DE FRANCE : 500 €

EUROPEAN CYBER WEEK #3

Thème : « Intelligence artificielle et cybersécurité »

Au Couvent des Jacobins à Rennes du 19 au 22 novembre 2018

C'est un événement à dimension européenne, organisé par le Pôle d'Excellence Cyber et ses partenaires, avec le soutien du ministère des Armées, de la Région Bretagne et de Rennes Métropole. Rendez-vous annuel destiné aux entreprises, laboratoires de recherche, institutions et étudiants français et européens, comprenant des conférences techniques et scientifiques, des rencontres d'affaires, des événements et des intervenants européens de haut niveau.

La 3^e édition de la European Cyber Week (ECW) met à l'honneur un thème ancré dans l'actualité : l'intelligence artificielle, enjeux civils et militaires.

• **Conférence C&ESAR** : colloque scientifique organisé depuis 25 ans par le ministère des Armées, réunissant les acteurs gouvernementaux, industriels et académiques : les apports et les risques de l'IA pour la cybersécurité.

• **Journées Cyber Valley** :

- **Les régions européennes** : stratégie européenne des écosystèmes construits, civils et militaires, publics et privés, académiques et industriels. Processus de « spécialisation intelligente » porté par la Commission européenne, et développement essentiel des « Cyber Valleys » européennes.

- **L'IA en 6 démonstrations** : des PME et startups illustreront de manière concrète le déploiement de l'intelligence artificielle dans des solutions et services de cybersécurité. 6 démonstrations pour aborder la détection du vivant dans l'image, l'évaluation de la sécurité du code, la détection de communautés, l'aide à l'authentification continue, l'évaluation d'un produit de cybersécurité incluant de l'IA.

- **Rendez-vous parlementaire** : session consacrée aux enjeux de la menace cyber et à la réponse des États, dans un contexte de montée en puissance des capacités cyber civiles et militaires de l'ensemble des grands acteurs redéfinissant ainsi les relations géopolitiques autrefois basées sur la notion de frontière.

- **Santé** : conférence au croisement des enjeux de la cybersécurité, de la santé et de l'IA. Personnalisation des traitements, détection et prédiction des maladies, orientation dans le parcours de soin, recherche médicale... la capacité à croiser des données de santé massives, entraînant inévitablement un besoin accru de compétences en cybersécurité.

- **Médias** : rumeurs, désinformation ou manipulation des données constituent un défi majeur pour les médias... et les citoyens. Qu'apporte l'intelligence artificielle aux médias comme solution pour évaluer et/ou renforcer la fiabilité des contenus (images, vidéos et textes), des informations, des déclarations ? Quelles perspectives ?

- **Rencontres d'affaires / rendez-vous B to B** : organisés par le réseau Enterprise Europe Network.

• **Étudiants et candidats** :

- Forum recrutement : 200 candidats et une vingtaine d'entreprises et d'institutions partenaires à la recherche de nouveaux talents cyber.

- Séminaire inter chaires et « ma thèse 3.0 », ces deux événements dédiés à l'innovation et à la recherche cyber.

- Challenge européen étudiants : les meilleurs talents, étudiants européens spécialisés dans la cyberdéfense ou la cybersécurité, se réunissent pour un finale de « Capture The Flag ».

La Bretagne une région avancée sur les enjeux de cybersécurité. Dite Cyber Valley européenne ou « région numérique » de premier plan, la Bretagne c'est notamment :
+ de 130 entreprises et 8 000 emplois, dont 50 pure players cyber.
+ de 200 chercheurs.
4 chaires industrielles.
1 laboratoire de haute sécurité.
+ de 3 000 étudiants formés ou sensibilisés chaque année à la cyber sécurité.

Informations pratiques
www.european-cyber-week.eu
Rendez-vous 19 au 22 novembre 2018
European Cyber Week
Le Couvent des Jacobins
1 Place Sainte-Anne - 35000 Rennes

COORGANISE PAR



SURFACT GREEN - RENNES

Une subvention de 1,1M€ pour cette start-up, lauréate du concours d'innovation opéré par BPI France

Cette ancienne business unit de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes devenue start-up depuis octobre 2016 développe des tensioactifs d'origine végétale telles que la betterave à sucre ou les algues. SurfactGreen est lauréate au Concours d'Innovation opéré par Bpifrance, dans le cadre du programme d'Investissement d'Avenir. Avec 1,1 million d'euros de récompense, SurfactGreen va poursuivre sa croissance : recrutements, industrialisation et partenaires commerciaux sont au programme des prochains mois.

La start-up française développe, formule et commercialise des tensioactifs verts dans des domaines variés tels que : les émulsions bitumineuses, la détergence industrielle, l'agriculture et la cosmétique. L'extraction de pétrole est également un marché potentiel qui s'ouvre à SurfactGreen.

A ce titre, l'entreprise vient de remporter un appel à projet de 120 000 euros qui va lui permettre de tester sa gamme développée spécifiquement selon les normes de l'industrie pétrolière, en partenariat avec deux industriels du secteur.



Xavier Roussel, Directeur Général et Co-Investisseur de SurfactGreen : « **Participer au Concours d'Innovation a été un travail conséquent et un investissement de 6 mois pour SurfactGreen.**

Nous sommes très fiers d'être lauréat et de remporter cette subvention. Cela va nous permettre de mieux structurer notre programme de développement, d'accélérer la visibilité de SurfactGreen et de diversifier les sources de matières premières à base d'algues. »

Sur son marché des tensioactifs anioniques et cationiques, SurfactGreen est soumise à des normes qui, par exemple, recensent, évaluent et contrôlent les substances chimiques fabriquées, importées et mises sur le marché européen.

Chimie verte et agrément européen

Les procédés de transformation de la biomasse en tensioactifs de SurfactGreen sont respectueux de l'environnement, sans solvant, biodégradables et de faible toxicité humaine (très faiblement toxique par rapport à ses concurrents). Avec des résultats qui démontrent la performance et l'innovation des produits,

Le Concours d'Innovation est un dispositif de soutien financé par le Programme d'Investissement d'Avenir. Il est dédié aux projets innovants portés par des start-up et PME et a pour vocation de valoriser des projets ayant un fort potentiel pour l'économie française. Cette année, plus de 450 dossiers ont été déposés, 40 projets ont été sélectionnés dans plusieurs catégories : numérique, santé, sécurité, cybersécurité et French-Fab, c'est d'ailleurs dans cette dernière que SurfactGreen a retenu l'attention du jury.



un règlement de l'Union Européenne nommé « Reach », qui garantit la qualité des substances chimiques en circulation sur le territoire européen, a accordé à SurfactGreen une exemption - fait assez rare - de ce processus pendant 5 ans.



Pierre-Yves DIVET, Président et Fondateur de SurfactGreen : « **Cette exemption va nous permettre de réaliser d'importantes économies au profit de nos recherches en cours et de poursuivre nos dépôts de brevets. Notre politique est très engagée sur ce point. Nous avons à ce titre déjà déposé 5 brevets depuis notre création. Le succès de SurfactGreen viendra de la performance à la fois technique mais surtout économique de nos produits. Il sera le résultat de notre capacité à pénétrer les segments de marchés identifiés avec des solutions qui répondent à de réelles attentes.** »

SurfactGreen a réussi une levée de fonds de 1,2 millions d'euros en janvier 2017. Ses partenaires financiers sont : Go Capital, FINOVAM Gestion, SATT Ouest Valorisation ainsi que 6 actionnaires privés qui travaillent au sein de la start-up.



Histoire : Dans les années qui ont précédé la création de la start-up SurfactGreen, deux scientifiques de l'ENSCR, Daniel Plusquellec et Thierry Benvegno, ont commencé en 1984 à développer des tensioactifs 100 % verts à partir de matières premières naturelles. De 1984 à 2015, les inventeurs ont publié 10 brevets internationaux.

ENSCR

Le 1^{er} prix Jeune Chercheur Metrohm France

La société Metrohm France, spécialisée dans l'analyse chimique, a attribué un 1^{er} prix à Sophia OUKALA, docteure à l'ENSCR (Ecole Nationale Supérieure de Chimie) de Rennes, pour ses travaux sur le biodiesel et les additifs sur des produits pétroliers.



Sophia OUKALA et Didier HAUCHARD l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes

Metrohm France a organisé sa cérémonie de remise des prix au Pavillon Royal à Paris, à laquelle une centaine de clients et de salariés étaient invités. A l'occasion de ses 75 ans, Metrohm France a choisi de récompenser de jeunes chimistes pour leurs travaux de recherche. Le 1^{er} prix a été attribué à Sophia OUKALA qui a développé des méthodes d'analyses permettant de quantifier des métaux dans les biodiesels et d'évaluer l'efficacité d'additifs dans les bases pétrolières pour séquestrer les métaux ou éviter la corrosion des pièces métalliques. Ses méthodes reposent sur l'utilisation de techniques électrochimiques et ont pu être développées grâce à l'emploi d'« ultramicroélectrodes », des électrodes de petites dimensions, modifiées par des dépôts métalliques, comme le cuivre (Cu) et le fer (Fe). Des méthodes validées qui sont en cours de mise en place pour des analyses en routine chez Total MS à Solaize.

Ces travaux, réalisés en collaboration entre l'ENSCR et Total MS sous la direction du Dr. Didier HAUCHARD, ont reçu le soutien de l'ANRT, l'Association nationale de la recherche et de la technologie. Un travail qui se tient dans le cadre d'une thèse CIFRE - Conventions Industrielles de Formation par la REcherche - intégralement financée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, qui subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public.

JURIDICTIONS COMMERCIALES

Les greffiers mobilisés pour faciliter la vie des entreprises

Lors du Congrès national des greffiers des tribunaux de commerce au Havre, Édouard Philippe a mis en avant le rôle crucial de ces greffiers des tribunaux de commerce auprès des entreprises et, Thomas Andrieu, la qualité irréprochable de leur travail et leur investissement sans faille qui en font les acteurs incontournables du bon fonctionnement des juridictions commerciales ainsi que du monde entrepreneurial.

Les greffiers des tribunaux de commerce ont choisi de consacrer leur 130^e congrès national aux nouveaux enjeux de la police économique, thème d'autant plus d'actualité que la veille le projet de loi relatif à la lutte contre la fraude était adopté (L. n° 2018-898, 23 oct. 2018 : JO, 24 oct.). Le Premier ministre, Édouard Philippe, a réaffirmé le rôle clé des greffes auprès des entreprises devant Sophie Jonval, présidente du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, et toute la profession réunie au Havre, le 11 octobre 2018 (Discours du Premier ministre, 11 oct. 2018 ; Communiqué de presse du CNGTC, 11 oct. 2018). Sophie Jonval lui a remis officiellement les propositions de la profession dans le cadre du débat sur le projet de loi Pacte adopté par l'Assemblée nationale le 9 octobre 2018 (Brochure du CNGTC, « Les greffiers des tribunaux de commerce au service de la justice commerciale et des acteurs de la vie économique », 1^{er} oct. 2018).

Nouvelles attributions majeures en 2018

Sophie Jonval a rappelé que les greffiers, en charge de la tenue des registres légaux, sont des acteurs reconnus de la diffusion de l'information des entreprises et qu'au fil du temps, l'État leur a confié la mise en œuvre opérationnelle et la gestion au quotidien d'outils spécifiques comme le registre du gage sans dépossession, le Fichier national des interdits de gérer et, récemment, le registre des bénéficiaires effectifs (Discours de Sophie Jonval, présidente du CNGTC, 11 oct. 2018).

• Registre des bénéficiaires effectifs

En août 2017, les greffiers ont mis en place, dans un délai record de 6 mois, le registre des bénéficiaires effectifs (RBE). Ce registre permet aujourd'hui aux autorités compétentes et professions habilitées de disposer d'une information fiable et actualisée susceptible de mettre au jour les montages financiers et opérations frauduleuses visant à tromper les systèmes fiscaux et sociaux nationaux. Sophie Jonval a précisé que le RBE est adossé au Registre du commerce et des sociétés (RCS) sans coût supplémentaire pour les finances publiques.

Thomas Andrieu, Directeur des affaires civiles et du Sceaux, a précisé que de nouveaux échanges doivent avoir lieu avec la Chancellerie en vue de la transposition de la cinquième directive (UE) 2018/843 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018, dite « anti-blanchiment » ou « AML » (Discours du Directeur des affaires civiles et du Sceaux, 11 oct. 2018).

• Fichier national des interdits de gérer

En février 2017, les greffiers ont mis en place le Fichier national des interdits de gérer (FNIG), qui recense et centralise l'ensemble des mesures d'interdiction de gérer et de faillites personnelles prononcées par les juridictions correctionnelles, civiles ou commerciales. Ce fichier, dont la tenue est assurée par la profession, enregistre plus de 8 000 décisions et permet d'empêcher, a priori et sur l'ensemble du territoire, l'immatriculation au RCS des interdits de gérer et donc de prévenir la commission de nouvelles infractions.

Mesures à venir

• Création de greffes dans les DROM

Sophie Jonval a indiqué que la création de greffes dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) marque une reconnaissance politique et institutionnelle de la profession, reconnaissance confirmée par Thomas Andrieu. Celui-ci a annoncé qu'un projet de décret relatif à la nomination de greffiers doit être soumis pour avis au CNGTC. Ce projet de décret sera également l'occasion pour les services de la Chancellerie de revoir les dispositions concernant la procédure de nomination dans les offices, afin de gagner en cohérence. Le Conseil d'État devrait être saisi d'ici la fin du mois d'octobre (Discours du DACS, 11 oct. 2018).

• Mesures annoncées effectives au 1^{er} janvier 2019

Le Premier ministre a annoncé que seront opérationnelles, à partir du 1^{er} janvier 2019 (Discours du Premier ministre, 11 oct. 2018) :

- la suppression de l'obligation de présentation de l'extrait Kbis dans les démarches vis-à-vis de l'administration ;
- la suppression des doubles frais lors de l'immatriculation de ceux qui sont à la fois artisans et commerçants. Cette réforme préfigure l'unification des registres, en instaurant dès maintenant un principe de paiement unique. Pour un artisan-commerçant, cela se traduira par une baisse importante des frais d'immatriculation qui passeront de 150 à 20 € au moment de la création ;
- l'alignement des coûts d'immatriculation en cas de reprise d'entreprise sur les coûts d'immatriculation en cas de création, dans le but d'encourager la reprise d'entreprise.

Projet de loi Pacte

Le Premier ministre a rappelé la détermination du gouvernement à simplifier les démarches des entreprises. Le projet de loi, relatif à la croissance et la transformation des entreprises, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, qui ne sera définitivement adopté qu'au printemps 2019, est au cœur de l'activité des greffiers (Pro-

jet de loi Pacte AN n° 179, 9 oct. 2018). Ces derniers sont responsables de la tenue de registres locaux, au premier rang desquels figure le RCS dont 80 % des entreprises relèvent. Ces formalités sont devenues avec le temps un élément d'attractivité, comme le rappelle le Premier ministre. En témoigne, le dernier classement de Doing Business qui indique qu'il faut 4 jours en moyenne en France pour immatriculer son entreprise, moins qu'au Royaume-Uni (5 jours) et qu'en Allemagne (11 jours). Pour le Premier ministre, des difficultés persistent néanmoins et un effort de rationalisation est indispensable pour faciliter l'identification du centre des formalités des entreprises (CFE) compétent parmi les sept réseaux existants et les 1 400 différents CFE, afin d'améliorer la coordination entre ces centres et les destinataires des formalités, ou encore simplifier les démarches pour près d'un million d'entreprises qui doivent s'immatriculer à plusieurs registres ou répertoires distincts. Mais la modernisation est également indispensable. En particulier, le Premier ministre s'est étonné qu'au XXI^e un chef d'entreprise ne dispose toujours pas d'une interface numérique unique !

Le Premier ministre a annoncé que ce projet de loi ne remet nullement en cause les attributions des greffiers ainsi que leur statut d'officier public ministériel (Discours du Premier ministre, 11 oct. 2018).

• Création d'un guichet unique électronique

L'article 1^{er} du projet de loi Pacte crée un guichet unique dématérialisé afin que les entreprises disposent ainsi d'un site internet qui comprendra l'ensemble des formalités requises et informations utiles.

Les formalités de création d'entreprise seront donc dématérialisées et c'est à l'organisme unique qu'il incombera de transmettre les demandes d'immatriculation aux différents greffiers chargés de la tenue des RCS afin que ces derniers procèdent aux immatriculations, inscriptions modificatives ou radiations après contrôle de régularité du dossier et légalité de la demande (Discours du DACS, 11 oct. 2018).

• Création d'un registre général dématérialisé

Le projet de loi Pacte habilite le gouvernement à créer par ordonnance un « registre général dématérialisé » se substituant à tout ou partie des registres et répertoires existants (Projet de loi Pacte, art. 2).

Certains registres ou répertoires seront supprimés au profit d'un registre unique des entreprises qui aura plusieurs fonctions : d'une part, le recueil direct d'informations qui sont actuellement inscrites sur des répertoires ou registres à titre de renseignements et, d'autre part,

la conservation et la diffusion en open data des informations relatives aux acteurs économiques dont les commerçants, en lieu et place des missions actuellement attribuées à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) chargé de la tenue du Registre national du commerce et des sociétés (RNCS).

Les RCS locaux ne seront pas supprimés, mais ils devront s'inscrire dans la nouvelle configuration. L'organisme unique, qui sera créé pour recevoir les formalités dématérialisées, transmettra les demandes d'inscriptions aux greffiers, à charge pour eux de procéder au contrôle de régularité des dossiers et au contrôle de légalité de la demande. Le rôle de greffier dans le domaine de l'authentification de l'information économique demeurera le même (Discours du Premier ministre, 11 oct. 2018).

Le CNGTC s'est porté volontaire pour la gestion de ce registre général, considérant que les greffiers disposent d'un certain nombre d'atouts, en particulier, le fait que le RCS recense déjà 80 % des entreprises. Thomas Andrieu a indiqué que le gouvernement a prévu une phase de transition permettant de tester le nouveau dispositif avant son entrée en vigueur, au plus tard le 1^{er} janvier 2023.

Chantiers liés au numérique

Thomas Andrieu, Directeur des affaires civiles et du Sceaux, a fait état de deux chantiers qui conduisent le CNGTC et la Chancellerie à travailler en étroite collaboration : la signature électronique et l'open data des décisions de justice (Discours du DACS, 11 oct. 2018).

• Signature électronique des décisions des TC

Sophie Jonval, présidente du CNGTC, a saisi le ministère de la justice afin que les jugements et ordonnances rendus par les tribunaux de commerce (TC) soient signés électroniquement et permettre ainsi que la décision soit rendue sur support électronique et non plus sur support papier. Tout en saluant l'esprit d'innovation de la profession, Thomas Andrieu a reconnu que seul un arrêté relatif aux arrêts de la Cour de cassation en matière civile a été pris en ce sens et que le ministère de la justice allait devoir étendre ce dispositif à toutes les décisions.

• Open data des décisions de justice

La loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique a prévu le libre accès aux décisions de justice. Selon Thomas Andrieu, le cadre légal posé en 2016 doit cependant être modifié et le gouvernement a intégré une disposition en ce sens dans le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, actuellement discuté au Sénat. Un décret d'application est en cours d'élaboration et le CNGTC sera consulté.

tion d'entreprise en ligne, ont été proposées par le CNGTC à la Chancellerie et seront évoquées dans les prochaines semaines et mois à venir. Il s'agit d'améliorer la vérification de l'identité du créateur d'entreprise, de mettre à sa disposition de nouveaux modèles de statuts types ou encore de permettre le dépôt en ligne du capital social (Brochure du CNGTC, « Les greffiers des tribunaux de commerce au service de la justice commerciale et des acteurs de la vie économique », 1^{er} oct. 2018). Thomas Andrieu a relevé que ces différents sujets sont au cœur des négociations européennes en cours sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive (UE) 2017/1132 en ce qui concerne l'utilisation d'outils et de processus numériques en droit des sociétés (Discours du Directeur des affaires civiles et du Sceaux, 11 oct. 2018).

Le Premier ministre a insisté également sur le rôle des greffiers dans le domaine de la prévention des entreprises et d'accompagnement des entrepreneurs en tant que tiers de confiance pour les aider à surmonter leurs difficultés (Discours du Premier ministre, 11 oct. 2018).

Éditions Législatives – www.elnet.fr



Autres propositions de réformes

D'autres pistes de réformes, qui poursuivent toutes l'objectif de faciliter les démarches de créa-

Article extrait du Bulletin d'actualité des greffiers des tribunaux de commerce n° 123, octobre 2018 : www.cngtc.fr

ÇA SURPREND TOUJOURS DE POUVOIR ESTIMER LA VALEUR DE SA VOITURE AUSSI FACILEMENT.

ESTIMEZ VOTRE VÉHICULE SUR

RENAULT.FR

- Rapide et gratuit
- 100 % en ligne
- Toutes marques

ET PROFITEZ DE NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES :

jusqu'à 5 500 € en plus de la valeur de votre véhicule pour l'achat d'un véhicule de la gamme Renault.*

* Exemple pour toute commande d'un Renault Espace neuf. 5 500 € ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule roulant. Nous calculons cette valeur sur la base de l'observation en temps réel du marché et des transactions les plus récentes. RDV en ligne sur notre site cote.renault.fr pour effectuer votre estimation de reprise personnalisée. L'estimation ainsi délivrée est ensuite finalisée en concession par un professionnel de l'automobile, en votre présence. Voir conditions générales disponibles sur notre site cote.renault.fr. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, pour l'achat d'un Renault Espace neuf du 01/11/2018 au 31/12/2018.

Renault recommande **elf**

[f](https://www.facebook.com/renault.fr) [t](https://www.twitter.com/renault.fr) renault.fr



RENAULT
La vie, avec passion



LES TROPHÉES CRISALIDE

Fin octobre, la C.C.I. d'Ille-et-Vilaine tenait, en cité corsaire, la 6^e édition des trophées CRISALIDE venant récompenser de jeunes entrepreneurs dans 7 catégories. 63 entreprises étaient candidates. Parmi les 23 nominés venus « pitcher », 7 lauréats furent désignés par des partenaires financiers et chefs d'entreprises du territoire.



Les lauréats

Vainqueur dans la catégorie **Relation-client**, ECONIAM, spécialiste de produits surgelés ayant mis au point un système numérique de recueil des avis clients. Prix **Green Tech** : DILEPIX, créateur de logiciels innovants pour détecter et prévenir les infestations d'insectes ravageurs. En **Sécurité**, le lauréat est LORCYBER qui propose suivi et contrôles en matière de cyber-sécurité à des prix attractifs.



Emmanuel Thauhier

Prix de la **Réalité virtuelle et augmentée** : SIMANGO. Son créateur, un jeune interne en médecine, propose de mettre à disposition du personnel hospitalier : « la chambre des erreurs ». Pour le **Data**, la solution d'HELIOT a, elle aussi, été récompensée. Il s'agit de la mise à disposition de capteurs pour mieux trier, recycler et livrer. En matière d'**Offre numérique**, le prix a été décerné à APRIL qui permet d'assurer un objet à partir d'une photo et ce, pour une durée déterminée. Enfin, le **Prix du public**, est revenu à MONEMPRUNT.COM. Ovationné par plus de 300 participants pour l'intérêt de son service et la présentation magistrale de sa créatrice Gaëlle Aubrée, ce prix, hors-série, fut remis par le Président de Rennes Métropole, Emmanuel Couet.

Jean-Luc POULAIN

CCI ILLE-ET-VILAINE

Conférence Jean Galfione « De la perche au ponton »

Chacun se souvient des différends qui, un temps, ont opposé les C.C.I. de Saint-Malo, Fougères et Rennes. Profitant de l'évènement Route du Rhum, Emmanuel THAUNIER, Président de la C.C.I. d'Ille et Vilaine a souhaité mettre en avant la délégation consulaire malouine en y organisant plusieurs manifestations.

Organisée en partenariat avec l'Union des Entreprises 35, la conférence de Jean Galfione a été très suivie.



Jean Galfione et son sponsor : Sérenis Consulting.

Champion Olympique de saut à la perche aux Jeux d'Atlanta, en 1996, ce sportif de haut niveau s'est, à 35 ans, reconverti en navigateur. Cette année, il prenait le départ de sa deuxième route du Rhum. Exemple de rebond dans une autre discipline, ce navigateur opiniâtre a su s'élever (et il sait de quoi il parle) au rang des meilleurs solitaires qui s'affrontent dans cette traversée mythique de l'Atlantique. Rappelant les paroles de son premier entraîneur aux Jeux Olympiques, Jean Galfione souligne : « **L'entraînement, c'est de l'entraîn. Dans la vie, il faut l'envie** ». En 2014, lors de sa première course en solitaire, il heurte une balise à hauteur de Bréhat. La coque du bateau est fortement endommagée et sa grand-voile déchirée. Il fait route sur Saint-Quay pour réparer les avaries en une nuit. Malgré 24 heures de retard, il rattrape ses concurrents pour, finalement, arriver à Pointe-à-Pitre 18^e des Class40. Ses impressions de voyage : « **C'est inconfortable. Il fait froid. Je suis malade mais je suis bien aussi. Quand je rentre au port, j'ai envie d'y retourner. Face aux éléments, on se sent seul mais, c'est aussi l'occasion de mesurer ses capacités et d'apprendre sur soi-même** ».

Course au large et entrepreneurial

Avant d'arriver au plus haut niveau, tant à la perche qu'à la voile, il faut s'y préparer. Certes, il a des attaches bretonnes et un père marin mais cela ne suffit pas pour apprendre un nouveau métier. Admiratif des navigateurs, Jean Galfione côtoie les plus grands. Il rencontre Marc Pajot, François Joyon, Loïck Peyron et bien d'autres. Ses atouts : rester humble, poser des questions pour apprendre à naviguer. Certes, il apprend assez vite et bénéficie d'une excellente forme physique mais ce n'est pas tout. Il s'entraîne sur de vieux gréements tel Pen Duick où il développe son sens du collectif. Il fait aussi de nombreuses régates régionales en double ou en équipage. Il est aussi accueilli, avec plaisir, par

les équipiers de K-Challenge à l'occasion de la 32^e Coupe de l'America. Par la suite, il deviendra coach sportif pour leur transmettre ses connaissances en matière de préparation physique. Chez Areva, il s'initie au Marketing sportif au 32^e étage d'une tour à la Défense. Il décidera très rapidement de revenir au Pays bigouden. Pour réaliser son rêve, il ira jusqu'à vendre son appartement pour investir dans un bateau de 40 pieds. Il devient préparateur à bord car il estime ne pas avoir les compétences pour une course en solitaire. Il loue donc son navire à Nicolas Troussel qui fera avec la Route du Rhum en 2010. Jean récupère son bateau en 2013 et pourra ainsi s'inscrire pour la transat en 2014 et poursuivre, cette année, avec le même sponsor principal. Sa rencontre avec le Président de Serenis Consulting, entreprise de Saint-Grégoire, donne naissance à un partenariat gagnant-gagnant.



Le bateau Serenis Consulting

Ce cabinet conseil est spécialisé en fiscalité immobilière. Navigateur et sponsor souhaitent que cette relation s'inscrive dans la durée. Cette démarche auprès d'un partenaire n'est-elle pas identique à celle de tout entrepreneur pour trouver clients, fournisseurs, banquiers, investisseurs, subventions et obtenir la fidélité de ses salariés et la reconnaissance de ses pairs ? Tout comme la perche, la navigation n'est pas, pour lui, l'affaire d'un seul homme, c'est, avant tout, un esprit d'équipe. Cette aventure est un exemple pour le créateur d'entreprise qui se doit d'écouter pour mieux se former, prendre du recul pour définir sa stratégie et être opiniâtre pour réaliser son rêve.



Le public venu en nombre assisté à la conférence.

L'ARRIVÉE SE PROFILE

Rétrospective sur les festivités d'avant-départ

Dans la salle de Presse et les pontons, une rumeur laissait entendre que, compte tenu de conditions météorologiques difficiles, le départ serait avancé ou reporté. Mais finalement les navires sont partis, comme prévu, dimanche 4 novembre à 14 heures. Les Ultimes seront, sans doute, arrivés à Pointe-à-Pitre lors de la parution de cet article si, toutefois, les éléments épargnent ces géants aux structures fragiles.



Préparation et animations

Plusieurs mois avant l'ouverture du Village, l'évènement a mobilisé tant les organisateurs que la municipalité de Saint-Malo. Plan de circulation, laissez-passer pour les résidents et les commerçants d'intra-muros, édification de 8 000 m² de stands pour les nombreux partenaires et bien sûr promotion des produits guadeloupéens et spécialités bretonnes. Pour fêter dignement le 40ème anniversaire de cet évènement qui revient tous les quatre ans depuis sa création, en 1976, par Michel ETEVENON, la Ville et les organisateurs ont mis en place moyens matériels et humains : bénévoles, forces de l'ordre, agents de sécurité, personnel médical... pour minimiser les risques liés à ce type de manifestation.

Pendant 12 jours, visiteurs, malouins et journalistes ont vécu, sous un temps changeant, de grands moments de rencontres avec des hommes et des femmes d'exception (6 femmes sur 123 skippers). Au programme, interviews et diffusion de vidéos non-stop, sur des écrans géants, des bateaux des divers concurrents en mer. Animations et directs avec les skippers se succédaient pour le plus grand plaisir des visiteurs. Un temps fort : la présentation, dans la cour du château, des 123 skippers. Chaque classe était représentée : les 6 ULTIMES tout d'abord restés à l'extérieur des bassins : Banque Populaire (lire 7 Jours du 10 Août), Macif, Edmond de Rothschild, Idec Sport, Sodébo, Remade Use It Again mais aussi les 6 Multi 50, 20 IMOCA, 53 Class40 (7 Jours du 26 Octobre), 17 Rhum mono (7 Jours du 19 Octobre) et 21 Rhum Multi.

Sur l'ensemble des inscrits au départ de la course, 18 navigateurs malouins avaient répondu à l'appel du large (le plus jeune Nils Boyer, 24 ans et l'aîné, Bob Escottier, 70 ans). Malgré le temps peu clément des premiers jours, les visiteurs ont déferlé dans le Village et près des pontons. Le soir, ils ont pu bénéficier du mur

d'images projeté sur les remparts par « Spectaculaire, Allumeurs d'Images ». La nuit, l'illumination des voiles et des mâts organisée avec le concours d'E.D.F. était enchantée parce qu'inhabituelle. En journée : chants de marins, fanfares... baptêmes des navires en présence du sponsor et de parrains ou marraines célèbres entourés d'un grand nombre d'invités.

Rêve et challenge

Chaque skipper a son style mais tous ont un grand charisme et ils éveillent l'enthousiasme ou impressionne par leur simplicité alliée à une grande force de caractère.



Certains tentent l'aventure pour la première fois mais ils ont déjà un palmarès impressionnant. D'autres, plus chevronnés se lancent d'autres défis tel Loïck Perron qui, après avoir remporté Le Rhum en 2014 à la barre d'un maxi-trimaran, embarque, cette année, sur « le petit jaune » et revient à la navigation d'antan avec sextant, cartes et compas. A contrario, avec l'arrivée des « foils », certains bateaux prenaient des allures d'albatros. A ce jour, cette technique n'est pas ouverte aux Class40 ce qui fait, entre autres, que selon sa catégorie les temps de traversée des 3 547 miles nautiques de Saint-Malo à Pointe à Pitre seront très différents.

Jean-Luc POULAIN

DES CONDITIONS CLIMATIQUES TRES DIFFICILES

Nombreuses avaries et mer déchainée

A l'heure où nous publions le journal, François Gabart (Macif) est en tête de la course avec 115 milles d'avance sur Francis Joyon (Idec Sport) pour la classe Ultime. Il est toujours en course pour battre le record de Loïck Perron (7 jours, 15 heures et 19 minutes)

Pour les autres catégories, Alex Thomson (Hugo Boss) est en tête pour les Imoca, Yoann Richomme (Veedol - AIC) pour les Class 40, Pierre Antoine (Olmix) pour les Rhum Multi et Sydney Gavinet (Café Joyeux) pour les Rhum Mono.



La mer houleuse dès le départ.

Pour la plupart la course a commencé rudement, particulièrement dans le golfe de Gascogne où deux dépressions se sont succédées et ont provoqué une mer houleuse et désordonnée, ce qui a empêché les skippers de progresser aussi vite qu'ils l'auraient souhaité.

De nombreux navigateurs toutes catégories confondues ont préféré se réfugier dans des ports bretons, en Espagne ou au Portugal en attendant que la météo s'améliore. D'autres font une escale technique pour avarie comme Thomas Coville (Sodebo Ultim') ou Fabrice Amédéo (Newrest-art&Fenêtres).

Certains ont été contraints d'abandonner la course : Sébastien Josse (Maxi Edmond de Rothschild), Armel Le Cléac'h (Maxi Solo Banque Populaire IX) en difficulté mardi a été secouru par un navire de pêche et est en route pour l'Espagne, Louis Burton (Bureau Vallée) ou Samantha Davies (Initiatives-Coeur). Dernier en date, Andrea Mura (Vento di Sardegna) suite à la perte de son antenne satellite.

Espérons que les conditions météorologiques permettront bientôt aux skippers de traverser les zones difficiles, de repartir ou d'avancer plus sereinement !

LES METROPOLITAINES DE RENNES SAINT GREGOIRE

4 courses à pied tous publics les 19 et 20 janvier 2019

L'évènement, ouvert à tous les coureurs occasionnels ou expérimentés, et rassemblant habituellement près de 4 000 participants, proposera au choix pour sa 24^e édition, une course dédiée aux femmes, une course de 10 km, des petites courses pour enfants et une marche caritative.



Pour l'édition 2019, les organisateurs ont souhaité attirer davantage de coureurs, même hors région. Ils se sont associés à l'agence Funbreizh pour proposer avec les courses des « packs découverte » alliant au sport la culture ou la détente, avec hébergements, visites ou dégustations, dans la région de Rennes. Par exemple une nuit en hôtel 4 étoiles, la visite guidée du Parlement de Bretagne, ou un moment de détente à l'Aquatonic Saint Grégoire.

Les différentes courses

La « grégorienne » est la course réservée aux femmes, sur un parcours de 7,5 km dans Saint Grégoire, pour une inscription à 11 €.

La course « 10 km Daunat » avec son label national, est dédiée à tous.

Pour les enfants les « BK King », 4 courses différentes en fonction des âges, toutes gratuites : L'éveil athlétique (850 mètres), les poussins (1 000 mètres), les Benjamins (3 000 mètres), et les Minimes (3 000 mètres).

Enfin la marche caritative « Vivalto Santé » est de 7 km pour une inscription à 6,70 €.



PREMIERE SEMAINE DE L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE EN BRETAGNE

À Rennes, du 11 au 18 novembre avec le FONGECIF Bretagne

Comment choisir son avenir professionnel et le préparer ? Afin de répondre aux questions des salariés qui s'interrogent sur leur évolution professionnelle, le Fongecif Bretagne organise la première Semaine de l'Evolution Professionnelle en Bretagne. Cette semaine se tiendra du 12 au 18 novembre 2018 notamment à Rennes. Echanger, s'interroger, innover, construire demain et accompagner la transition : tels sont les piliers de cette semaine dédiée à l'évolution professionnelle. Les inscriptions sont ouvertes !

La question de l'évolution professionnelle est un enjeu pour beaucoup de salariés aujourd'hui : « en 2017, plus de 26 000 appels ont été reçus par le Fongecif Bretagne, notamment pour recevoir des conseils sur le changement professionnel (43 % des personnes interrogées*) et sur le financement d'une formation (47 % des personnes interrogées*) »

Afin de continuer à répondre à ces attentes, espaces d'échanges et de rencontres, webinars et ateliers découverte sont au programme de cette Semaine pour l'Evolution Professionnelle, durant laquelle des professionnels de la formation, conseillers en évolution professionnelle, partenaires de l'emploi et entreprises seront présents pour informer et accompagner les salariés d'Ille-et-Vilaine. Animés par les conseillers en évolution professionnelle du Fongecif Bretagne, accompagnés par différents intervenants extérieurs, ces temps forts auront pour objectifs de répondre aux principales questions que peut se poser un salarié à l'heure actuelle : - Comment changer de métier, se reconverter et se former à l'heure de la réforme ?

Comment mettre en œuvre un projet professionnel et son financement ? Comment va être géré le financement de la formation ? Afin de répondre à ces différentes questions, plusieurs webinars, animés par le Directeur et les conseillers en évolution professionnelle du Fongecif Bretagne, aborderont différentes thématiques : la fin du Congé Individuel de Formation, le Compte Personnel de Formation de transition, la qualité des formations...

- Quels métiers et compétences de demain sur les territoires bretons ?

Les salariés ayant un projet de changement professionnel pourront participer à des échanges et rencontres avec des intervenants de la branche professionnelle et des conseillers en évolution professionnelle qui partageront leurs conseils pour faire avancer chaque projet.

A propos du Fongecif Bretagne

Le Fongecif Bretagne accueille tous les salariés qui souhaitent réfléchir à leur évolution professionnelle et leur propose une offre de services complète et personnalisée : information, conseil, accompagnement dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle, financement de parcours dans le cadre du Compte Personnel de Formation de transition, Congé Bilan de Compétences, congé VAE... Le Fongecif Bretagne et ses 32 collaborateurs sont présents sur l'ensemble de la région Bretagne avec 20 permanences décentralisées, en Ille-et-Vilaine, dans les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan. En 2017, 8 905 salariés leur ont fait confiance pour évoluer professionnellement, et 93 % des salariés accompagnés sont satisfaits par les prestations du Fongecif Bretagne.

- Comment s'orienter et se former autrement avec de nouveaux outils numériques ?

Alors que l'évolution des modalités de formation est un enjeu fort des prochaines années, deux ateliers expérimentaux faisant appel à la réalité virtuelle seront animés par l'agence Artefacto, spécialisée dans la réalité augmentée et virtuelle à destination des ressources humaines en entreprise ou des organismes de formation.

- Emplois et réseaux sociaux : quelles articulations ?

E-réputation, nouvelle forme de CV (infographie, vidéo...) et recherche d'emplois via les réseaux sociaux sont devenus des enjeux à part entière pour favoriser la recherche d'emploi. A travers un atelier, la start-up Happy To Meet You délivrera ses conseils pour mieux développer son réseau et augmenter sa visibilité professionnelle.

Les inscriptions aux différents temps forts** sont d'ores et déjà ouvertes en ligne.

*Source : Enquête réalisée auprès des personnes reçues par le Fongecif Bretagne en 2017 - Observatoire des Services

** En Ille-Et-Vilaine... Au programme

- Les nouvelles technologies pour former et orienter ? (le 13/11 à Rennes)
- Informer sur les outils et les dispositifs possibles pour accompagner les salariés (le 13/11 à Redon)
- Espace d'échanges et de rencontres autour des métiers du commerce et du négoce/ Espace d'échanges et de rencontres autour des métiers du transport/ Espace d'échanges et de rencontres autour des métiers de la restauration et de l'hôtellerie/ Espace d'échanges et de rencontres autour des métiers du bâtiment / Espace d'échanges et de rencontres autour des métiers de l'industrie/ Un parcours en intérim pour une reconversion, c'est possible (le 14/11 à Rennes)
- Informer sur les outils et les dispositifs possibles pour accompagner les salariés (le 14/11 à Fougères)
- Espace d'échanges et de rencontres autour des métiers de la santé et du social / Espace d'échanges et de rencontres autour des métiers du numérique/ Espace d'échanges et de rencontres autour des métiers des Ressources Humaines / Espace d'échanges et de rencontres autour des métiers de l'Agroalimentaire (le 15/11 à Rennes)
- "Je joue mon projet"/ Découvrez les réseaux sociaux au service de votre recherche d'emploi et de votre e-réputation (le 16/11 à Rennes)
- Forum de l'évolution Professionnelle (le 16/11 à Melesse)

Pour consulter le programme complet, rendez-vous sur le site www.fongecif-bretagne.org



LE CŒUR
FAIT TOUTE LA
DIFFÉRENCE

Chaque whisky Chivas Regal est élaboré à partir du cœur de chauffe de la distillerie Strathisla. Un cœur fruité, qui fait toute la différence.

 CHIVAS

DISPONIBLE POUR VOS CADEAUX CLIENTS ET COLLABORATEURS.
RICARD SA Rennes 02 99 32 93 93 - contact@collection-grandes-marques.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

DISPONIBLE POUR VOS CADEAUX CLIENTS ET COLLABORATEURS.
RICARD SA Rennes 02 99 32 93 93 - contact@collection-grandes-marques.com

RICARD SAS AU CAPITAL DE 54 000 000 € - 4 ET 6 RUE BERTHELOT - 13014 MARSEILLE - 303 636 373 RCS MARSEILLE

« La valeur n'attend pas le nombre des années »

Deux chefs rennais
Julien LEMARIE (IMA)
et Virginie GIBOIRE (RACINES)
au palmarès 2019
du GAULT & MILLAU

Considéré comme un véritable dénicheur de talents, le guide Gault & Millau, dont la sortie en librairie était le 8 novembre, a dévoilé le 31 octobre 2018, les grands gagnants de son palmarès 2019.

Parmi les grands de demain et jeunes talents distingués, on relève les noms de deux chefs rennais : Julien LEMARIE et Virginie GIBOIRE.



Après avoir décroché une étoile au guide Michelin début 2018, Julien LEMARIE, le chef du restaurant IMA boulevard de la Tour d'Auvergne figure cette fois au palmarès 2019 du guide Gault & Millau en tant que « grand de demain » (7 jours du 19 octobre 2018).

De son côté, Virginie GIBOIRE, la jeune cheffe du restaurant RACINES rue de l'Arsenal, se voit décerner le prix « jeune talent » (7 jours du 26 octobre 2018).

Seule femme primée dans sa catégorie au palmarès 2019, Virginie Giboire recevra son prix ce lundi 12 novembre à Paris.

Une belle récompense pour ces chefs talentueux et une juste reconnaissance professionnelle pour ces deux établissements rennais ouverts l'an dernier et distants de quelques mètres seulement.

J.J.B



UNION DES MÉTIERS ET
DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

LE DELTA - 40 rue du Bignon
CS 27733 - 35510 CESSON-SEVIGNE
02 99 36 00 59 - contact@umih35.com

GRAND HOTEL BARRIERE DE DINARD

Rénovation de l'hôtel de luxe Réouverture au printemps

Le Grand Hôtel de Dinard a fermé ses portes début novembre pour engager d'importants travaux de rénovation jusqu'au printemps 2019. Son atmosphère va être repensée par le décorateur Alexandre Danan, déjà collaborateur du groupe Barrière, pour lui redonner élégance et splendeur.



© Fabrice Rambert

Du Lobby aux Bar et Restaurant, des Chambres aux Suites, de l'espace Fitness aux salons de réception, la totalité du Grand Hôtel va être rajeunie par le décorateur Alexandre Danan, qui souhaite faire évoluer les matières et les couleurs du lieu, où élégance et authenticité se côtoient.

Le rouge velouté laissera place au profond bleu de Dinard et au vert mystérieux de la forêt de Brocéliande, les tons sablés côtoient les couleurs océanes, tapis et moquettes épouseront la gamme chromatique dérivée de la Tapisserie de Bayeux et des invasions conquérantes, des touches de laiton évoqueront le Graal scintillant...

La création d'un Spa Diane Barrière sera confiée à la décoratrice Chantal Peyrat, habituée du Groupe et de l'atmosphère caractéristique des établissements Barrière.

Petite histoire de l'Hôtel

Edifié en 1858 pour recevoir les têtes couronnées, l'hôtel est le premier né de la jeune station balnéaire, bénéficiant d'un emplacement exceptionnel face aux remparts de Saint-Malo. Au fil des ans, Le Grand Hôtel est devenu le symbole du raffinement du Second Empire et



© EDO Alexandre Danan

Alexandre Danan

Diplômé de l'école Camondo et de l'École Supérieure des Arts et Techniques, Alexandre Danan est designer, décorateur et architecte, créateur de l'agence EDO : European Design Office. Il a collaboré avec le célèbre décorateur Jacques Garcia, les architectes Richard Martinet du George V et Didier Beuitemps Architecte pour le groupe LVMH et le Ritz Hôtel, aux côtés d'hôteliers indépendants, pour des enseignes hôtelières prestigieuses et exigeantes en France et à l'étranger.

de l'élégance Belle Époque, le lieu privilégié et renommé de Dinard. Lawrence d'Arabie, Winston Churchill, Victor Hugo, Agatha Christie ou encore Pablo Picasso en sont des incontournables... Kirk Douglas y a son cocktail, les stars du Festival du Film Britannique, leur maison.



© EDO Alexandre Danan

Devenu propriétaire de l'établissement en 1998, le groupe Barrière a réinventé son confort avec élégance et modernité et la piscine et la terrasse du restaurant ont été agrandies.

Depuis 2013, tous les établissements phares du Groupe sont tour à tour restaurés, embellis, modernisés, tels les Hôtels Barrière de Cannes, de La Baule, du Fouquet's Paris, de Deauville notamment.



© EDO Alexandre Danan

A propos du Groupe Barrière

Barrière est une Marque sous laquelle sont commercialisés les hôtels, casinos et restaurants de deux groupes : Groupe Lucien Barrière (GLB) et Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (SF-CMC). Fondé en 1912 par François André et développé successivement par Lucien Barrière, Diane Barrière-Desseigne et Dominique Desseigne, Barrière a traversé les époques pour devenir le leader français des casinos, une référence dans l'hôtellerie de luxe et un acteur global des Loisirs et du Divertissement. Barrière regroupe aujourd'hui 34 Casinos, 18 Hôtels (en majorité 5 étoiles) et plus de 120 restaurants et bars et propose près de 3 000 spectacles et animations par an. Le chiffre d'affaires des deux Groupes s'élève à 1,17 milliard d'euros pour 2017. Ils comptent près de 7 000 collaborateurs.

RENNES ENCHÈRES DIMANCHE 18 NOVEMBRE - 14 H

Design et art contemporain peintures, sculptures, mobilier XX^e/ XXI^e

En matière de design, Maître Carole Jézéquel, commissaire-priseur à Rennes Enchères et Katy Criton, expert, font figure de pionnières. Depuis 15 ans déjà, elles organisent chaque année trois ventes dans ce domaine. La prochaine aura lieu dimanche 18 Novembre à 14h avec comme toujours des signatures très connues (un tapis de Sonia Delaunay, une estampe de Hartung, une sérigraphie d'Andy Warhol, des sièges d'Olivier Mourgue...) et des artistes et designers de talent dont certains travaillent à Rennes.



Benjamin SPARK

C'est le cas du duo Camille DEBONS/Grégory PARSY. Tout à leur passion « d'expérimenter la matière », ils conçoivent, testent et réalisent tout par eux-mêmes. Ils ont fait le choix de créer des pièces uniques ou éditées en un petit nombre d'exemplaires telle cette bibliothèque « titubante » pour le moins surprenante ! Etablie à Rennes elle aussi, Caroline Corbeau est l'auteur de deux petites tables animées par le jeu des découpes et des contrastes de couleurs.

Tous les arts sont représentés. Peintre, Benjamin SPARK rend hommage à Roy Lichtenstein, Hergé, Fernand Léger, Keith Haring dans une composition haute en couleur ! Sculpteur, Pierre YERNIA s'en remet au pouvoir expressif des formes et des lignes pour revisiter l'image du taureau. Annick LEROY est habile à suggérer le



AUDOUX-MINET

mouvement telle cette acrobate saisie en plein élan. Chantal ROYANT, établie à Dinard sublime le verre en jouant de la couleur, des transparences, des rugosités.



Camille DEBONS et Grégory PARSY

A remarquer aussi les peintures de Robert TATIN (qui a son musée à Cossé-Le-Vivien), de John CHRISTOFOROU et Gérard VOISIN, FLOW, Charles STRATOS, Shigeru IZUMI ; les compositions et photomontages de Marie Ange DAUDE, Géraldine OMARINI ; les sculptures de Claude KAOL, Richard di ROSA, Dalibor STOSIC ; les luminaires de Robert MATHIEU (l'un des plus talentueux dans les années 50), les chaises de Willy RIZZO, la banquette d'Eric HUBERT, l'astucieux meuble de rangement du danois Gunni OMANN Jr (années 60) et une paire de fauteuils d'AUDOUX-MINET, datés des années 40/50 : accoudoirs, cintrés, piètement en traineau, assise et dossier en corde tressée, une de leurs spécialités !

Gwénaëlle de Carné

Rennes Enchères, 32 place des Lices
35000 RENNES. Tel. 02 99 31 58 00
Fax. 02 03 22 12 47
art@rennesenchères.com

Toutes les photos sur www.rennesenchères.com
Expert Katy Criton 06 03 22 12 47
www.katy.criton@wanadoo.fr
Vente aux enchères et en Live :
Dimanche 18 novembre 2018 à 14h.
Expositions : Vendredi 15h/ 18h - Samedi
10h/13h et 15h/18h-Dimanche 9h/11h

MUSEE EUGENE AULNETTE

Aquarelles de Catherine Touzé
Du 4 novembre
au 30 décembre au Sel de Bretagne



Artiste aquarelliste autodidacte, Catherine Touzé expose ses oeuvres en novembre et décembre au Musée du Sel de Bretagne. Elle propose également des stages et des cours adultes et enfants à Vern sur seiche, à Rennes, Crevin et Montgermont.

« J'ai construit ma vie d'artiste autour de la peinture à l'aquarelle. La spontanéité, la luminosité, les fusions, rendent l'aquarelle vivante, nuancée, ce qui ravit l'enfant passionnée de dessin que j'étais. Je crée des images mêlant souvenirs, émotions, ressentis et imaginaire. Mon style est figuratif, mais j'aime y apporter un peu de rêve, par la lumière, les couleurs et une touche de symbolisme. J'observe les effets involontaires pour y trouver une forme qui servira ma narration. J'aime avant tout raconter une vie douce et mélancolique. »



Musée ouvert le dimanche de 14h30 à 18h00,
entrée libre et gratuite
Musée Eugène Aulnette - 2, rue Nominoë
35320 Le Sel de Bretagne

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Certains journaux sont habilités à publier les annonces légales pour l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, d'autres pour un arrondissement seulement. Vérifiez bien si le siège du fonds de commerce, ou de la Société, se situe dans les limites territoriales pour lesquelles le journal est habilité. Conformément à l'arrêté Ministériel du 21 décembre 2017 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 24 décembre 2017, le tarif 2018 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,82 € H.T. Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS



SCP Pascal ODY et Corentine ODY-AUDRAIN
Notaires associés
8 rue du 8 Mai 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
4 mail Robert Schuman 35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS
Téléphone : 02 99 96 61 62

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Pascal ODY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Pascal ODY et Corentine ODY-AUDRAIN, Notaires Associés, titulaire d'un Office Notarial » à LA GUERCHE DE BRETAGNE, 8 rue du 8 Mai, le 26 octobre 2018, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE RENNES, le 30 octobre 2018, 2018 N 3805, a été cédé par :

La Société dénommée **MGA GUERCHAIS**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à LA GUERCHE DE BRETAGNE (35130), 28 faubourg de Nantes, identifiée au SIREN sous le numéro 453 342 925 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

A : La Société dénommée **MB GUERCHAIS**, Société à responsabilité limitée au capital de 200000 €, dont le siège est à LA GUERCHE DE BRETAGNE (35130), 28 faubourg de Nantes, identifiée au SIREN sous le numéro 310 005 574 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Le fonds de commerce de vente d'appareils électroménagers, ameublement, équipement de cuisines et de salles de bains, hifi, vidéo, servie après vente sis à LA GUERCHE DE BRETAGNE 28 Faubourg de Nantes, lui appartenant, connu sous le nom commercial GITEM, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de RENNES, sous le numéro 453342925. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 EUR),
- au matériel pour VINGT MILLE EUROS (20.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

187J01577

CONSTITUTIONS



SELARL de Maître Clotilde SIROT-GÖPEL
Notaire associé à CUILLE (53540)
31, rue du Maine

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Clotilde SIROT-GÖPEL, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Clotilde SIROT-GÖPEL, Notaire associé » titulaire d'un Office Notarial à CUILLE (53540), 31, rue du Maine, le 31 Octobre 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **JOUANOLLE ENTREPOTS** Forme : société civile immobilière. Capital social : 1.500,00 Euros divisé en 150 parts de 10,00 Euros chacune (apports en numéraire). Objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. Siège : GOVEN (35580), Le Champ Blanc. Durée : 99 années. Gérants : Madame Stéphanie JOUANOLLE épouse BRÉHUNE, demeurant à Talensac(35160), 35, lieudit La Noë Noguette ; Monsieur Frédéric JOUANOLLE, demeurant à Talensac(35160), 33, lieu dit La Noë Noguette ; et Monsieur Jérôme JOUANOLLE, demeurant à Goven(35580), Le Champ Blanc. Cession des parts : Toute cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

187J01588



OFFICE NOTARIAL DU GUESCLIN
Maîtres Eric LAMOTTE, Marc LAISNÉ, Damien GUÉGUEN
Arnaud SOLLET, Nathalie LOUSSOUARN
Charlotte NOËL et Christophe SOUFFLEUX
Notaires - 4 rue du Guesclin 35000 RENNES - Tél : 02 99 79 40 77

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Eric LAMOTTE, notaire associé à RENNES, le 31 octobre 2018, enregistré au SDE de RENNES le 5 novembre 2018 référence 2018N 3836.

La Société dénommée COGEFF, Société par actions simplifiée au capital de 25000 €, dont le siège est à RENNES (35000), 5 rue de l'Alma, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 797 588 969

A CEDE à :

La Société dénommée DAYON RESTAURATION, Société par actions simplifiée au capital de 10000 €, dont le siège est à RENNES (35000), 5 rue de l'Alma, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 843 231 309

Un fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE ET A EMPORTER connu sous le nom commercial GRÛNE AND CO, exploité à RENNES, 5 rue de l'Alma, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de RENNES, sous le numéro 797 588 969
Prix : 103.000,00 EUR

Entrée en jouissance : le 31 octobre 2018.

Oppositions : en l'étude de Maître Eric LAMOTTE, notaire à RENNES - 4 rue du Guesclin, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.

Pour Insertion.
Eric LAMOTTE

187J01609

CONSTITUTIONS

BEYONDFIGURES

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
Siège social : 20 rue Jules Vallès - 35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 novembre 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BEYONDFIGURES
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Au capital de : 10.000 €.

Siège social : 20 rue Jules Vallès - 35000 RENNES.

Objet : L'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au tableau de l'Ordre des experts-comptables.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

Gérants : M. Fabien DUVAL, demeurant 13 rue des Polieux - 35000 RENNES

Pour avis
187J01537

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/10/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : **EMY**

Siège social : La Petite Angevine, 35610 SAINS

Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 90 €

Objet social : L'acquisition ou la construction de biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location meublée ou autrement desdits immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Gérant : Monsieur Yvon MASSIN, 4 Lot. Les Tamarins, 97419 LA POSSESSION
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO

187J01495



KERMARREC - CHOUINARD & ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136 ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte s.s.p. du 01.11.2018, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **LE CARDINAL**. Siège : Cap Courrouze - 1 A rue Louis Braille -35136 ST-JACQUES-DE-LA-LANDE. Objet : propriété, financement et exploitation de tous hôtels, restaurants et, plus généralement, de tous établissements se rapportant à l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, les loisirs et les métiers de services. Durée : jusqu'au 31.12.2100. Capital : 1.000 € (apport en numéraire). Admission aux assemblées - droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent ; chaque action donnant droit à une voix au moins.

Président : SNH (S.A.S.U.), 3 place Albert Einstein, 56000 VANNES, RCS VANNES 823 237284.

Commissaires aux comptes :

- titulaire : DUMOUCEL ET ASSOCIÉS (S.A.S.), 8 rue de Jouanet, 35700 RENNES ;
- suppléant : ADITIS AUDIT CAC (S.A.R.L.), Immeuble Le Dolmen, 106 A rue Eugène Pottier, 35011 RENNES CEDEX. Immatriculation : RCS RENNES.

Pour avis, le Président.

187J01282



7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

SAS - Capital 54 000 €
Durée 99 ans à compter du 20/07/1957
Siège social :
1, rue de La Chalotais - RENNES
Tél : 02 99 79 39 09
Télécopieur : 02 99 79 14 60
BP 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
Email : contact@7jours.fr

Président honoraire : Jean-Jacques BRÉE

Directeur de la publication : Guillaume LALAU
Directrice des services : Nadine RAFFIN
Rédaction : Laora MAUDIEU

Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - parution le samedi
Prix de vente : 1,20 €
Abonnement un an : 50 € (TVA incluse)
CCP RENNES 2501-52 B
Imprimerie "CORLET ROTO"
53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES
Commission paritaire : 0221 I 83943

Membre de RésoHebdoEco



TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

- **SELARL AJASSOCIÉS** prise en la personne de M^e BIDAN «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet BP 80927 35009 Rennes Cedex.
- **SELARL AJIRE** prise en la personne de M^e MERLY «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet CS 76531 35065 Rennes Cedex.
- **SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS** prise en la personne de M^e Isabelle GOIC 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Cedex.
- **SCP DESPRÉS** prise en la personne de M^e DESPRÉS 29 rue de Lorient CS 74036 35040 Rennes Cedex.
- **M^e GAUTIER** 111 bd de Lattre de Tassigny CS 14235 35042 Rennes Cedex.
- **M^e MASSART** 10 square Vercingétorix 35000 Rennes.
- **SELARL ATHENA** prise en la personne de M^e Charlotte THIRION 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.
- **SELARL GOMMJ** prise en la personne de M^e Pauline COLLIN 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.
- **M^e Eric MARGOTTIN** 29 rue de Lorient, CS 74036 - 35040 Rennes Cedex.

HOMOLOGATION DE L'ACCORD DE CONCILIATION

(Jugement du 24 Octobre 2018)

SAS TRANSPORTS G GAUTIER, 1 Rue de la Richardière Zone d'Activité Noyal-Sud 35530 NOYAL-SUR-VILAINE, RCS RENNES 569 200 959. Transports de marchandises. Cet accord concerne également les sociétés **SA SOCIETE BEAUVOIR**, 1 rue de la Richardière, Zone d'activités Noyal Sud 35530 NOYAL SUR VILAINE, RCS RENNES 435 218 870, **SAS TRANSPORTS MERRET**, ZA du Launay, 29600 MORLAIX, RCS BREST 925 550 048, **SAS GAUTIER LOGISTIQUE NORD**, ZA Les Botiaux 62820 LIBERCOURT, RCS ARRAS 449 161 884, **SAS GAUTIER PRESTA OUEST**, Rte de Rennes 35530 NOYAL SUR VILAINE, RCS RENNES 822 841 938

2018C00027

CLÔTURES POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 10 Septembre 2018)

CABINET DE KERDREAN, 10 Boulevard du Général Leclerc 35300 FOUGÈRES, RCS RENNES 477 546 006. Transactions sur immeubles et fonds de commerce.

2012J00224

(Jugement du 01 Octobre 2018)

NDIAYE Moussa, 1 Place de l'Éveil 35220 MARPIRE, RCS RENNES 805 159 977
Vente de véhicules.

2017J00374

TOUCHATOO-CREATION, 31 Rue Xavier Grall 35700 RENNES, RCS RENNES 812 437 416 Articles culturels et récréatifs.

2017J00127

COUVERTURES GUESDON, Bourg 35210 MONTAULTOUR, RCS RENNES 303 274 476. Couverture zinguerie.

2010J00529

PF35, 9 Rue Louis Kerautret Botmel Centre d'Affaires l'Athéa 35000 RENNES, RCS RENNES 817 504 962. Services à la personne.

2017J00424

DEFLANDRE, 11 avenue des Français Libres 35000 RENNES, RCS RENNES 821 408 366 Bar restaurant.

2017J00392

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Jugement du 5 Octobre 2018 - Ouverture redressement judiciaire

SARLU VITAL FORMATION, 1 Avenue de l'Angevine 44800 SAINT-HERBLAIN, RCS NANTES 500 462 874. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} mars 2018 désignant administrateur SCP THEVENOT PARTNERS prise en la personne de Me MANIERE Bertrand 26 bd Vincent Gâche 44200 NANTES avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, Mandataire judiciaire Me Armelle CHARROUX, 5 rue Pasteur 56100 LORIENT. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>. DdCP : 01/03/2018

2013B00618

CONSTITUTIONS

OFFICE NOTARIAL DU GUESCLIN
Maîtres Eric LAMOTTE, Marc LAISNÉ, Damien GUÉGUEN
Arnaud SOLLET, Nathalie LOUSSOUARN
Charlotte NOËL et Christophe SOUFFLEUX
Notaires - 4 rue du Guesclin 35000 RENNES - Tél : 02 99 79 40 77



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte reçu par Maître Éric LAMOTTE, le 25 octobre 2018, de la Société Civile Immobilière, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : " SCI STEPOL "
Siège : MINIAC-MORVAN (35540), 88 Lieu-dit l'Angle.
Durée : 99 années.

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Montant des apports en numéraires : 1.000,00 €

Capital social : 1.000,00 €

Gérants associés :

Monsieur Pierre PINSON, demeurant à MINIAC-MORVAN (35540), 88 Lieu-dit l'Angle.

Madame Sylvie PINSON née LE CALVEZ, demeurant à MINIAC-MORVAN (35540), 88 Lieu-dit l'Angle.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO.

POUR AVIS ET MENTION

Maître Éric LAMOTTE

187J01525

ELIFI

Société par actions simplifiée au capital de 97.200 €
Siège social : 14 boulevard Sébastopol, 35000 RENNES en cours d'immatriculation au R.C.S. de RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 30/10/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : **ELIFI**. Siège : 14 boulevard Sébastopol, 35000 RENNES. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital : 97 200 €. Objet : la prise de participation directe ou indirecte, dans toutes sociétés civiles ou commerciales, ainsi que la gestion de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers ; la constitution de tous portefeuilles de valeurs mobilières, la gestion et l'administration de portefeuilles de tous titres de sociétés, que ce soit en direct ou indirectement, l'encaissement des intérêts ou dividendes, la disposition de droits de souscription ou autres avantages dont seraient productives ces valeurs mobilières, ainsi que l'exercice de tous droits ou prérogatives découlant de la propriété ou de la simple détention desdits titres ; l'exercice de toutes prestations de services techniques, administratifs, commerciaux et de gestion, au profit des filiales de la Société ; l'activité de société animatrice de groupe, la gestion, la direction, la présidence, de toutes sociétés ou groupements ; l'acquisition de tous biens immobiliers en pleine propriété ou en démembrement de propriété, ainsi que la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers ; et ce, directement ou indirectement, pour son compte et celui de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association, de sociétés en participation, ou autrement, de tous biens ou droits. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Alexandre MALARY, demeurant à RENNES (35000) - 17, rue du Sapeur Michel Jouan. La Société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES. POUR AVIS, Le Président

187J01456

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 30 Octobre 2018 à Saint Grégoire (Ille et Vilaine) - Dénomination : DUOPHTA SEVIGNE - Forme : SCM - Siège : CESSON SEVIGNE (Ille-et-Vilaine) 8 rue du Chêne Germain - Capital : 1000 Euros. Objet : faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de ses membres, par la mise en commun de tous moyens matériels et humains nécessaires ou utiles à cette activité ; - Gérants : Docteur Adrien POUJADE demeurant à CESSON SEVIGNE (35510), 1 rue de la Grande Pierre et Docteur Véronique CARRÉ demeurant à SAINT GILLES (35590), 13 Etang de la Motte - Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Rennes Cession de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées, qu'à la majorité des associés statuant aux conditions des assemblées extraordinaires à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

187J01508

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 30/10/2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **DISTRIBUTION WOOD GARDEN EUROPE**. SIGLE : DWG EUROPEFORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 500 euros. SIEGE : 5 Allée Duguay-Trouin - 35310 MORDELLES. OBJET : L'achat, la vente, le négoce, la commercialisation, l'importation, l'exportation, la distribution de tous matériaux d'aménagement extérieur, d'objets décoratifs de jardins, clôtures, terrasses, bardages, piscines, et de tous produits et accessoires afférents à ces matériaux, par tous moyens et vecteurs de communication, et notamment, courtage, commission, agence commerciale ; La mise en relation d'affaires entre particuliers et professionnels prestataires de services dans les domaines de l'aménagement extérieur, de la pose de clôtures, de terrasses, de bardages et de la construction de piscines ; La réalisation, exclusivement par sous-traitance, de travaux de gros oeuvre et second oeuvre lors de travaux de construction et de rénovation de bâtiments. DUREE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés y compris entre associés. PRÉSIDENT : M. Nicolas BRIAND demeurant 5 Allée Duguay-Trouin - 35310 MORDELLES. IMMATRICULATION : au RCS de RENNES. Pour avis,

187J01513

CONSTITUTIONS

FIDAL
Société d'Avocats - 2, rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES CEDEX

CYCLADES

SAS au capital de 600.000 €uros
ZI de Bellevue II
35220 CHATEAUBOURG

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société par actions simplifiée en cours d'immatriculation au R.C.S. de RENNES, dénommée "CYCLADES" au capital de 600.000 euros, ayant pour objet La détention de droits sociaux de la société de vétérinaires SELVET (RCS RENNES 394.260.327), immatriculée auprès du Conseil Régional de l'Ordre des vétérinaires de Bretagne sous le numéro 500 898 ; La détention de parts ou d'actions de toutes autres sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession vétérinaire, ainsi que la participation à tout groupement étranger ayant pour objet l'exercice de la profession de vétérinaire ; et, toutes activités accessoires en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient une participation. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Le siège social est fixé à CHATEAUBOURG (35220) - ZI de Bellevue II

Le Président est Monsieur Julien FLORI demeurant à RENNES (35700) - 32, Boulevard de Metz, nommé pour une durée illimitée.

Les directeurs généraux sont : Monsieur Olivier SALANDRE demeurant à ESSE (35150) - Le Béchet

Monsieur Fabien LARCHER demeurant à PLOUER SUR RANCE (22490) - La Fortituaux, nommés pour une durée illimitée.

Les cessions d'actions à un tiers non associé sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

187J01530

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 30/10/2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION : NADÈGE ET SEBASTIEN** ; **FORME** : Société civile immobilière ; **CAPITAL** : 500 euros par apport en numéraire ; **SIÈGE** : 13, La Ville Es Roux - 35480 GUIPRY-MESSAC ; **OBJET** : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La prise de participation directe ou indirecte dans toute société à prépondérance immobilière ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil ; **DURÉE** : 99 années ; **AGREMENT** : Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément de la collectivité des associés ; **GÉRANCE POUR UNE DURÉE INDETERMINÉE** : Madame Nadège ROCHERY et Monsieur Sébastien JOUZEL demeurants tous deux 13, La Ville Es Roux - 35480 GUIPRY-MESSAC IMMATRICULATION au RCS de RENNES.

Pour avis,
187J01498

FIDAL
Société d'Avocats - 2, rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES CEDEX

HELIOS

SAS au capital de 500.000 €
Siège social : ZI de Bellevue II
35220 CHATEAUBOURG

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 € en cours d'immatriculation au R.C.S. de RENNES dénommée "HELIOS" ayant pour objet : La prise de participation au capital de toute société existante ou nouvelle par l'achat ou la souscription d'actions, de parts

sociales ou de parts d'intérêt, notamment dans le capital de sociétés d'exercice libéral de vétérinaires et/ou dans le capital de personnes morales associées au sein de sociétés d'exercice libéral de vétérinaires ; La détention et la gestion de ces participations en tant que holding ; La fourniture de prestations de services et d'assistance en matière financière, comptable, administrative, informatique, juridique, technique, de contrôle de gestion, et commerciale, notamment ; La détention, la propriété de tout droit de propriété intellectuelle ou industrielle et leur gestion notamment au travers de licences ; L'assistance dans la négociation de toutes conditions d'achat et d'approvisionnement et la négociation de contrats "groupe", notamment ; La formation, l'organisation de congrès et de manifestations ; L'exercice de tout mandat social dans toute forme de société permettant l'exercice d'un mandat social par une personne morale ; L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; La souscription de tout financement destiné à permettre la réalisation de l'une ou l'autre des activités sus mentionnées ; Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'exploitation, l'extension et le développement.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Le siège social est fixé à CHATEAUBOURG (35220) - ZI de Bellevue II.

Le premier Président est Madame Anouck LEMISTRE, née le 14 avril 1977 à EPINAL (88), demeurant actuellement à ROMAGNE (35133) - La Caillebotière, elle est nommée pour une durée de trois ans.

Le premier directeur général est Monsieur Julien FLORI, né le 22 juin 1969 à VIENNE (38), demeurant actuellement à RENNES (35700) - 32, Boulevard de Metz, il est nommé pour une durée de trois ans.

Les cessions d'actions sont toutes soumises à l'agrément de la collectivité des associés, sauf entre associés.

Pour avis

187J01608

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION : MOOVENCY**. **FORME JURIDIQUE** : Société par action simplifiée. **SIÈGE SOCIAL** : 17 Boudemel, 35137 BEDEE. **OBJET** : La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : La commercialisation, la conception, la production et la distribution de logiciels, l'assistance technique et la formation et, plus généralement, toutes les opérations qu'elle qu'en soit la nature se rapportant directement ou indirectement à cet objet. **DURÉE** : 99 ans. **CAPITAL** : 5 000 Euros. **PRESIDENT** : M Pierre PLANTARD sis 1 ALLÉE JEAN GUIHENY 35000 RENNES. **DIRECTEUR GENERAL** : M. Francois MORIN sis 17 Boudemel 35137 BEDEE. **TRANSMISSION D'ACTION** : Toute cession d'actions doit être autorisée par la collectivité des associés. **IMMATRICULATION** : au RCS de Rennes. Pour avis,

187J01501

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MONTFORT SUR MEU du 29/10/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société civile immobilière **Dénomination sociale** : SCI DSPB **Siège social** : 11 allée de l'Aquilon, 35160 MONTFORT SUR MEU

Objet social : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Patrick BERRÉE demeurant 11 allée de l'Aquilon, 35160 MONTFORT SUR MEU

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales à l'exception des cessions entre associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

187J01493

ALTEC AVO'K
Société d'avocats

ZÉPHIR

SARL - Société de participations financières de profession libérale de chirurgiens-dentistes au capital de 2 000 €
Siège social : 7B rue de la Lande d'Abas - 35510 CESSON SEVIGNE

CONSTITUTION

Par acte d'avocat électronique du 1er novembre 2018, il a été constitué pour une durée de 99 ans et sous la dénomination ZÉPHIR, une SARL - société de participations financières de profession libérale de chirurgiens-dentistes à associé unique ayant son siège social 7B rue de la Lande d'Abas - 35510 CESSON SEVIGNE et pour objet la détention de titres de sociétés d'exercice libéral (à l'exclusion des sociétés civiles professionnelles) ayant une activité libérale soumise à un statut législatif ou réglementaire dont le titre est protégé, à savoir l'activité de chirurgiens-dentistes. Le capital social fixé à 2 000 € est constitué par un apport en numéraire. Il correspond à 200 parts sociales de 10 € entièrement souscrites et libérées.

La société sera gérée par Mme Camille BARDAINNE demeurant 7B rue de la Lande d'Abas - 35510 CESSON SEVIGNE.

Immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis

La Gérante

187J01516

KERMARREC - CHOUNARD & ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte s.s.p. du 01.11.2018, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : **LE MAGIC HALL**. **Siège** : 17 rue de la Quintaine - 35000 RENNES. **Objet** : propriété, financement et exploitation de tous hôtels, restaurants et, plus généralement, de tous établissements se rapportant à l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, les loisirs et les métiers de services. **Durée** : jusqu'au 31.12.2100. **Capital** : 1.000 € (apport en numéraire). **Admission aux assemblées** - droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent ; chaque action donnant droit à une voix au moins.

Président : SNH (S.A.S.U.), 3 place Albert Einstein, 56000 VANNES, RCS VANNES 823 237284.

Commissaires aux comptes :

- titulaire : DUMOUCEL ET ASSOCIÉS (S. A.S.), 8rue de Jouanet, 35700 RENNES ;
- suppléant : ADITIS AUDIT CAC (S.A.R.L.), Immeuble Le Dolmen, 106 A rue Eugène Pottier, 35011 RENNES CEDEX. **Immatriculation** : RCS RENNES.

Pour avis, le Président.

187J01527

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 octobre 2018, il a été constituée une SCI dénommée « **TREGOR D'AVEN** » au capital de 200 € en numéraire entièrement libéré dont le siège est fixé Centre d'Affaires Alphas-Espace Performance Bât H1 à SAINT-GREGOIRE (35 760) et ayant pour objet, notamment, l'acquisition d'immeubles en vue de location nue à usage professionnel. La durée de la société a été fixée à 99 ans. Monsieur Alain GORRET, né le 10/02/1950 à SAINT-MANDE (94) et Madame DONCKER Marie-Madeleine épouse GORRET Alain, née le 22/07/1951 à MALLESTROIT (56), demeurant ensemble 9, rue de l'Oust à PEILLAC (56 220), ont été désignés en qualité de cogérants pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour Avis

815815

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à GUICHEN du 6 novembre 2018, il a été constituée une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

* **Dénomination** : **ARKOSS PROCESS**

* **Siège social** : 9 ter, rue de la République GUICHEN (35580)

* **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

* **Capital social** : 10.000 € divisé en 10.000 actions de 1 € de valeur nominale chacune entièrement souscrite et libérée.

* **Objet social** : activités d'ingénierie, d'études techniques et de conseils dans les domaines de la conception et la création de machine, processus et sites industriels, activités de recherche et développement et de recherche appliquée en ingénierie et technologie et notamment, et non exclusivement, dans le domaine de la menuiserie industrielle bois, métal, pvc et autres.

* **Exercice du droit de vote** : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives. L'associé peut se faire représenter à l'assemblée par un autre associé, sauf si les associés sont au nombre de deux, ou par toute personne de son choix.

* **Transmission des actions** : En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées ni au profit d'un coassocié ni au profit d'un tiers non-associé y compris les conjoints, ascendants ou descendants des associés, qu'après agrément donné par une décision des associés prise à la majorité qualifiée des deux tiers.

* **Président désigné aux termes des statuts constitutifs** : M. Nicolas ABGRALL dt 9 ter, rue de la République GUICHEN (35580) Cette société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.

Pour avis, le représentant légal,

187J01556

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 octobre 2018, il a été constituée une Société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **L'ATELIER DES BOITES FORME** : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 6 000 €

Apport en numéraire : 6.000 €

SIÈGE SOCIAL : 11 Allée de la Planche

Fagline 35740 PACE

OBJET SOCIAL : Vente en ligne de packaging

GÉRANCE : Monsieur Frédéric HOUZE de L'AULNOIT demeurant 18 rue des Avettes

35740 PACE

DURÉE : 99 années

R.C.S. : RENNES

Pour avis.

187J01558

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/10/2018 il a été constituée une société **Dénomination sociale** :

SC ANTONELISE

Siège social : Ensemble Quartier Libre, ZA

METAIRIE, 35520 MELESSE

Forme : Société Civile

Capital : 1200 €

Objet social : Gestion et valorisation du

patrimoine notamment acquisition de bien

immobilier, souscription d'un portefeuille de

valeurs mobilières, parts ou actions de

toutes sociétés, plus généralement, toutes

opérations mobilières ou immobilières se

rattachant à l'objet précité

Gérant : Madame NADINE COQUELIN,

Ensemble Quartier Libre, ZA METAIRIE,

35520 MELESSE

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un

Associé.

Toute cession à un tiers de la société est

soumise au préalable à agrément de la

collectivité des Associés réunis en Assemblée

Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatricula-

tion au RCS de Rennes

187J01575

Par acte SSP du 22/10/2018, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ORAZ CAFÉ**

Objet social : Vente de café et de boissons

fraîches à emporté (cafetier nomade)

Siège social : 15 square du haut biosne,

35200 Rennes.

Capital : 1.000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. HAROUNA SOUMANA Omar,

demeurant 15 sgr du Haut Biosne chez


Haoua Amadou, 35200 Rennes

Immatriculation au RCS de Rennes

187J01510

CONSTITUTIONS

Etude de M^{me} COUBARD, & COUBARD-LE QUERE,
Notaires Associés
à BEDEE (Ille-et-Vilaine),
25, rue de RENNES


PESCO IMMO

Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 euros
Siège social à PLEUMELEUC (35137), 9 rue de la Paragère.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Laurent COUBARD, Notaire Associé à BEDEE, 26, rue de Rennes, le 31 octobre 2018 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, la propriété, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers permettant leur gestion patrimoniale

La société est dénommée : PESCO IMMO. Le siège social est fixé à : PLEUMELEUC (35137), 9 rue de la Paragère.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les associés nomment pour premiers gérants de la société : Monsieur Thierry Daniel Simon PESCOSOLIDO et Mademoiselle Léa PESCOSOLIDO.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
187.J01521



Société d'Avocats

Métropolis II 14 c, rue du Pâtis Tatin
CS 60820 - 35708 RENNES CEDEX 7
Tél : 02 99 87 26 26
<http://www.jurisdumus.com/>

AVIS DE CONSTITUTION

Acte constitutif : Statuts sous seings privés en date à Rennes (35) du 30/10/2018
Dénomination sociale : « SCI FB TOULOUSE »

Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : 1.000 Euros
Siège social : 14 C rue du Pâtis Tatin à RENNES (35700).

Objet social : acquisition, vente, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée : 99 ans
Gérance : M. Vincent BARDON demeurant à RENNES (35000) - 18 Avenue Gros Malhon

Immatriculation : au RCS de RENNES
Clauses d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à qui que ce soit, entre associés ou autres personnes, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. Une clause de sortie conjointe à un tiers non associé a également été stipulée.

En cas de transmission de parts sociales par décès, la Société continue entre les associés survivants et les héritiers, légataires ou conjoint de l'associé décédé à condition que ceux-ci soient agréés.

POUR AVIS,
La gérance.

187.J01547

KERMARREC - CHOUBARD & ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE


AVIS DE CONSTITUTION

Par acte s.s.p. du 01.11.2018, il a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : COM'ILES. Siège : Cap Courrouze - 1 A rue Louis Braille -35136 ST-JACQUES-DE-LA-LANDE. Objet : propriété, financement et exploitation de tous services de réservation pour le transport, les hôtels, les restaurants, la location de véhicules. Durée : jusqu'au 31.12.2100. Capital :

1.000 € (apport en numéraire). Admission aux assemblées - droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent ; chaque action donnant droit à une voix au moins.

Président : SNH (S.A.S.U.), 3 place Albert Einstein, 56000 VANNES, RCS VANNES 823 237284.

Commissaires aux comptes :
- titulaire : DUMOUCEL ET ASSOCIÉS (S.A.S.), 8 rue de Jouanet, 35700 RENNES ;
- suppléant : ADITIS AUDIT CAC (S.A.R.L.), Immeuble Le Dolmen, 106 A rue Eugène Pottier, 35011 RENNES CEDEX. Immatriculation : RCS RENNES.

Pour avis, le Président.
187.J01529

BIOLOGIE IMMOBILIERE DE L'OUEST

Société par actions simplifiée à capital variable
au capital de 12.000 €
Siège social : 9, quai Jean Bart - 35600 REDON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 novembre 2018, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BIOLOGIE IMMOBILIERE DE L'OUEST
Sigle : B.I.O

Forme sociale : Société par actions simplifiée à capital variable
Capital minimum : 5.000 €
Capital initial : 12.000 €.

Capital maximum : 2.000.000 €
Siège social : 9, quai Jean Bart - 35600 REDON.

Objet : La participation directe ou indirecte et la prise de participations par achat, souscription, apport, fusion ou autre, dans toute entité juridique avec ou sans personnalité morale, et dans toute entreprise française ou étrangère.

Présidente : Madame Bénédicte PERCHAI, née POIRIER demeurant 5, rue de la Mare Faraud - 56800 PLOERMEL

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis
187.J01598

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MONTFORT SUR MEU du 05/11/2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DASTEPH
Siège social : Centre commercial du Bocage, 35235 THORIGNE FOUILLARD

Objet social : Bar, restaurant, débit de boissons, snack et plats à emporter, crêperie, pizzeria ainsi que toutes activités connexes et complémentaires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros
Gérance : Monsieur Stéphane BERREE demeurant 4 allée des Patissiaux, 35510 CESSON-SEVIGNE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

187.J01596

La modification de votre entreprise à portée de clic



Oratio avocats
5 rue Albert Londres
44300 NANTES


AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à RENNES du 30/10/2018, il a été constitué une SARL ; Dénomination sociale : **HA2L** ; Siège social : 33 rue de Dinan - 35000 RENNES ; Objet social : le commerce de compléments alimentaires et autres produits dérivés de bien-être, associés à la vente d'objets, produits ou textiles s'y rapportant ; toutes autres activités et opérations prouvant se rattacher directement ou indirectement à cette activité, y compris le conseil, la formation et l'import-export ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 3 000 euros ; Gérance : M. Hugo LERAY demeurant 14 rue des Aulnes - 35400 SAINT MALO et Mme Anaïs LEMOULEC demeurant 15 allée des Peupliers - 35430 SAINT JOUAN DES GUERETS ; Immatriculation de la Société au RCS de RENNES.

187.J01603

Par ASSP en date du 2/11/2018, il a été constitué une SARL dénommée : ERARD LOGISTIQUE ayant les caractéristiques suivantes : siège social : 22 avenue du Général Ferrié 35400 SAINT MALO, Capital : 5 800 € composé d'apports en numéraire, divisé en 580 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées. Objet : la réception, la mise à disposition, la livraison de proximité et le stockage temporaire de marchandises destinées à des professionnels de l'automobile (pièces, produits, outillages, pneumatiques et lubrifiants), le conseil sur l'utilisation des outils de la marque, le traitement des consignés ainsi que la délivrance de service commercial et de service après-vente à l'intention des clients professionnels (gestion des garanties et gestion des retours commerciaux). Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT MALO, gérant : Sébastien ERARD : 77 avenue Moka 35400 SAINT MALO, pour une durée indéterminée.

187.J01590

MODIFICATIONS

Oratio avocats
5 rue Albert Londres
44300 NANTES



Par AGE du 01/08/2018 et décisions du Gérant du 07/09/2018 de la **SARL GLEMEE CARAVANES**, capital : 100 000 €, siège : ZA du Gripail - 4, Rue du Clos Michel - 35590 SAINT GILLES 801 089 228 RCS RENNES, il a été décidé de réduire le capital social de 20 000 € pour le porter de 100 000 € à 80 000 € par rachat et annulation de 2 000 parts sociales dans les conditions de l'article L.225-207 du Code de commerce sous condition de l'absence d'opposition ; Inscriptions modificatives au RCS de RENNES.

187.J01565

LEMASSON & ASSOCIES
Société d'Avocats
2 rue François Jacob
Centre d'Affaires Athènes
22190 PLERIN
02 96 60 41 60


CERAM FINANCE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 109 000 Euros
Siège social : 15, Allée Marguerite Duras
35 850 GEVEZE
R.C.S. RENNES 750 916 116

Par assemblée générale extraordinaire en date du 1er Août 2018, il a été décidé de la réduction, non motivée par des pertes, du capital social de 160000 Euros à 109 000 Euros par rachat et annulation de 5 100 parts sociales. Le procès-verbal de la gérance en date du 12 Octobre 2018 constatant la réalisation définitive de la réduction du capital social, entraîne la publication des mentions suivantes :

- ancienne mention : capital social : 160 000 Euros
- nouvelle mention : capital social : 109 000 Euros Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

187.J01602

KERFILM

SARL unipersonnelle au capital de 200 €
Siège social : 18, rue Yann DARGENT
35 000 RENNES
RCS 829 261 593 RENNES

AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 15 octobre 2018, il résulte que : Le capital a été augmenté de 1 800 €, pour être porté à 2 000 €, par incorporation de réserves. L'article N° 9 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : capital 200 €
Nouvelle mention : capital 2 000 €
Mention sera faite au RCS RENNES

187.J01451

**ANDROMÈDE**

SELARL au capital de 1 000 € porté à 96 500 €
Siège social : 5, Rue de la Cour Gougeon
35111 LA FRESNAIS
RCS SAINT MALO 834 306 318

APPORT DE FONDS LIBERAUX - AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes de contrats d'apports par actes électroniques des 2 et 3 août 2018 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 août 2018, enregistrés au service départemental de l'enregistrement de RENNES le 29 août 2018, réf 3504P61 2018 A 09998 :
- Mme Anne-Isabelle BERGERET a fait apport à la société des éléments composant son fonds libéral de masseur-kinésithérapeute exploité au sein de son cabinet principal sis 5, Rue de la Cour Gougeon - 35111 LA FRESNAIS dont le SIRET est 402 811 426 00061, et au sein de son cabinet secondaire sis 2, Rue de Saint Malo (35540) PLEURGUER dont le SIRET est 402 811 426 00038, avec une entrée en jouissance rétroactive au 1er janvier 2018. L'actif net apporté a été évalué à 49 250 €. Il a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur à titre d'augmentation de capital de 4 925 parts sociales nouvelles de la Société, entièrement libérées, numérotées de 101 à 5 025, émises au nominal de 10 €.

- Guillaume BERGERET a fait apport à la société des éléments composant son fonds libéral de masseur-kinésithérapeute exploité au sein de son cabinet principal sis 2, Rue de Saint Malo (35540) PLEURGUER dont le SIRET est 400 026 282 00055, et au sein de son cabinet secondaire sis 5, Rue de la Cour Gougeon - 35111 LA FRESNAIS dont le SIRET est 400 026 282 00048, avec une entrée en jouissance rétroactive au 1er janvier 2018. L'actif net apporté a été évalué à 46 250 €. Il a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur à titre d'augmentation de capital de 4 625 parts sociales nouvelles de la Société, entièrement libérées, numérotées de 5 026 à 9 650, émises au nominal de 10 €. Ces apports en nature ont porté le capital social de 1 000 € à 96 500 €. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont donc été modifiés. Les déclarations de créances sont à effectuer au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT MALO.
Mention sera faite au RCS de SAINT MALO.
Pour insertion.

187.J01563

RENNES TERMINAL

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : Parc d'Activités du Bois de Souèvres - 2 Rue de la Clairière
35770 VERN-SUR-SEICHE
RCS RENNES 815.392.683

EXTENSION D'OBJET SOCIAL

Par décision en date du 2 Octobre 2018, l'Associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société RENNES TERMINAL aux fins de l'étendre à l'activité de commissionnaire de transport à compter du 2 Octobre 2018. Le reste demeurant inchangé. L'article 2 des Statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.

La Présidente

187.J01607

MODIFICATIONS

lexnot
NOTAIRES ASSOCIÉS
www.lexnot-notaires.fr

**GENTILHOMME - CHARPENTIER
LATRILLE • BOURGES • BUREAU**
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
T. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

PATRIMINVEST 18 DINAN

Société civile immobilière
au capital de 100 € porté à 1.247.000 €
Siège social : 5 rue du Maréchal Joffre -
35000 RENNES
839 510 393 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes d'un acte reçu le 24/10/2018 par Me Philippe LATRILLE, Notaire associé à RENNES (35), il a été décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1.246.900 € pour le porter de 100 € à 1.247.000 € par souscription en numéraire et par création de 1.246.900 parts sociales nouvelles de 1,00 € de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées. L'article 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Inscriptions modificatives effectuées au RCS de RENNES.

187J01587

**SOCIETE CIVILE DE
MOYENS CABINET MEDICAL
LE PAVEC - BILLARD - TCHA
- QUEMENER**

Société Civile de Moyens
Capital 1.524,00 €
Siège social : Centre Commercial du Morbihan
35000 RENNES
SIREN 323 574 392 - RCS RENNES

**MODIFICATION DE LA
GERANCE - MODIFICATION
DE LA DENOMINATION
SOCIALE**

L'assemblée générale extraordinaire du 6 juillet 2018 a décidé de nommer, en qualité de co-gérant :
Le Docteur Marie LE NORMAND, demeurant à SAINT-GREGOIRE (35), 11 rue de la Cressonnière, à compter rétroactivement du 1er juillet 2018, pour une durée indéterminée, en remplacement du Docteur Daniel LE PAVEC, démissionnaire,
Et de modifier la dénomination sociale de la société qui devient SOCIETE CIVILE DE MOYENS CABINET MEDICAL BILLARD - TCHA - QUEMENER - LE NORMAND, avec effet au 19 juillet 2018.
Les articles 2, 7 et 14 des statuts seront modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis, la gérance.

187J01611

STRATEMS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

GRAND OUEST IMMOBILIER

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 600 500 €
Siège social : La Petite Louvrais - 35830
BETTON
490 127 776 RCS RENNES

**NOMINATION D'UN
COMMISSAIRE AUX
COMPTE**

L'Associé unique a décidé le 25 octobre 2018 de nommer en qualité de Commissaire aux comptes :
HELEOS AUDIT
M. Jean-Luc HEBERT
4 Allée Marie Berhaut
35000 RENNES
pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Associé unique a décidé de ne pas procéder à la nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant, étant précisé que la désignation d'un ou de plusieurs Commissaires aux Comptes suppléants n'est requise que si le Commissaire aux Comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle, conformément à l'article L. 823-1 du Code de commerce
Pour Avis

187J01543

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
D. LE GUEVEL - A.C. LAINÉ
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNE CEDEX

GUIARCOR

Société par Actions Simplifiée au capital de
180.000 €uros
Siège social : 1 Allée de la Haute Gasniais
35500 VITRE
RCS RENNES 403 519 630

**CHANGEMENT DE
PRESIDENT**

Suivant décisions en date du 31 octobre 2018, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Alain QUEMENER de ses fonctions de Président de la société à compter du 31 octobre 2018 et a nommé en remplacement la société HOLDING DEMACY, SARL à associé unique, au capital de 150.000 €, dont le siège social est à VITRE (35500), 20 rue des Maraichers, inscrite au R.C.S. de RENNES sous le numéro 842 952 772, représentée par Monsieur Cyrille LAUNE, à compter de cette même date.
Pour avis,
Le Président

187J01610

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
D. LE GUEVEL - A.C. LAINÉ
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNE CEDEX

**SARL FOYERS FERMES
JOUVIN**

S.A.R.L. à associé unique
au capital de 56.500 €
Siège Social 1 allée de la Haute Gasniais
35500 VITRE
RCS RENNES 387 534 431

CHANGEMENT DE GERANT

Suivant décision en date du 31 octobre 2018, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Alain QUEMENER de ses fonctions de gérant à compter de ce même jour et a décidé de nommer Monsieur Cyrille LAUNE, demeurant à VITRE (35500), 20 rue des Maraichers, aux fonctions de gérant de la société à compter de ce même jour, pour une durée indéterminée. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis,
Le gérant

187J01597

HARMONIC FRANCE

SAS au capital de 6.174.060 €
Siège social : 57 rue Clément Ader
35510 CESSON-SEVIGNE
477 555 718 RCS RENNES

Suivant procès-verbal en date du 26/10/2018 les associés ont pris acte de la fin des mandats de M. Patrick de Cambourg et M. Dominique Jeannier en qualité de Commissaires aux Comptes Suppléant.
Mention sera portée au RCS de RENNES

187J01593

**SOCIETE DE CHIRURGIE
DENTAIRE ODONTO-
GIRONAISE**

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 10 000€
Siège : 5 RUELE SAINT NICOLAS
35410 CHATEAUGIRON
481 291 979 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 27/09/2018, il a été décidé à compter du 11/10/2018 de :
- prendre acte du départ du Gérant Mme ZAMARON Marianne démissionnaire.
Mention au RCS de RENNES

187J01489

**KERMARREC - CHOUNARD
& ASSOCIES**
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

FINANCIERE B.J.

S.A.R.L. au capital de 1.380.700 €
Siège : Le Carreau du Bois II - Nyoiseau
49503 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU
RCS ANGERS 480 663 905

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décisions du 19.10.2018 prenant effet le 01.11.2018, l'associé unique a :
- transféré le siège social de SEGRÉ-EN-ANJOUBLEU (49503), Nyoiseau, Le Carreau du Bois II, à ST-MALO (35400), 4 A rue de la Fontaine aux Pèlerins, et modifié en conséquence l'article 5 des statuts ;
- adopté comme nouvelle dénomination sociale : **GROUPE MECAFEMS**, et modifié en conséquence l'article 3 des statuts.
Gérant : M. Fabrice JACROT, à ST-MALO (35400), 4 A rue de la Fontaine aux Pèlerins.
Radiation : RCS ANGERS.
Nouvelle immatriculation : RCS ST-MALO.
Pour avis, le gérant.

187J01497

EARL SAINT MICHEL

Société civile au capital de 7 500 euros
Siège social : La Gavrière 35270 COMBOURG
RCS SAINT-MALO 525 361 952

**MODIFICATIONS
STATUTAIRES**

Suivant délibérations extraordinaires en date du 18 juillet 2018, l'assemblée des associés a pris acte du retrait et de la démission de ses fonctions de gérant par Stella BLEICHER et a nommé comme gérant Christophe CLAVIER, a décidé la transformation de l'EARL en SCEA SAINT MICHEL et a décidé d'élargir l'objet social de la société. Ces décisions motivant les publications suivantes :
Dénomination sociale: SCEA SAINT MICHEL
Forme: Société Civile d'exploitation agricole
Objet social: l'exploitation des biens agricoles apportés ou mis à sa disposition par les associés, achetés ou pris à bail par elle, et généralement toutes activités se rattachant à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est propriétaire ou si elle en dispose dans le cadre d'un bail rural.
Siège social: La Gavrière - 35270 COMBOURG
Gérance: Mr Christophe CLAVIER - 11 La Garenne - (35270) TREMEHEUC
Capital social: 7 500euros
Le dépôt des actes sera effectué au RCS de SAINT-MALO.
Pour avis, le Gérant.

187J01511

IGELEC.

SASU au Capital social : 37000 euros.
Siège social : AVENUE DU PHARE DE LA
BALUE, 35520 LA MEZIERE.
529161754 RCS RENNES.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 novembre 2018, à compter du 1 novembre 2018, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de président DCH BREIZH SARL, sise 20 RUE DES VERDAUDAIS, 35690 Acigne, immatriculé au greffe de RENNES sous le numéro 842026940,, en remplacement de MC INVEST SARL. Mention sera portée au RCS de RENNES..

187J01534

A2e
Codex
www.a2e.fr

YELLOW CONCEPT

Sarl au capital de 1560 €
Siège social : 2 route du Mont Garrot - 35430
SAINT SULIAC
RCS Saint Malo n° 442 231 791

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une assemblée générale du 25/10/2018, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Mr Marc JAMIN, demeurant 1 rue des Rouesis -35430 Saint Suliac, en remplacement de Mr Patrick JAMIN, démissionnaire, à compter du 01/11/2018.
Mention sera faite au RCS de Saint Malo.

Pour avis
187J01581**TRAN EVENT JG**

Sarl au capital social de 10 000 €
siège social : 5, rue des Mésanges
35133 ROMAGNE
RCS RENNES 814 169 025

DEMISSION DE CO-GERANT

Aux termes de l'AGO en date du 19/10/18, les associés ont décidé de ne pas remplacer Mr GAREL Gurvan demeurant à ROMAGNE (35133) 5, rue des Mésanges démissionnaire de sa fonction de co-gérant, à effet du 01/10/18. Mr TRAN Julien demeurant à SAINT-GREGOIRE (35760) 9, rue des Sources reste en fonction et devient gérant unique, à compter de cette date. Mention au RCS de RENNES

Pour avis le gérant
187J01595**CABINET MARTINE VAZEL**

Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES

**ECHOS NETTOYAGE**

Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 8.000 €uros
Siège social RENNES (Ile-et-Vilaine)
32 avenue Henri Fréville
RCS RENNES 504 544 131

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31 10 2018 :
1°) il a été décidé de nommer en qualité de Présidente la société TIMALO, SARL, ayant son siège situé 32 Avenue Henri Fréville 35000 Rennes, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 842 940 272, en remplacement de Mme Cécile MAIGNANT, et ce à compter du 31 10 2018 ;
2°) l'associée unique a pris acte de la démission de Mme Maryline WIDEHEM de ses fonctions de Directrice Générale, avec effet au 31 Octobre 2018 ;
3°) il a été décidé de nommer en qualité de Commissaires aux comptes titulaire la société CAPEOS AUDIT, SAS, exerçant 29 RUE DE LORIENT IMMEUBLE LE POPYRUS - 35000 RENNES ; l'associée unique a décidé de substituer à la dénomination sociale « CECYLINE » celle de "ECHOS NETTOYAGE".

Pour avis
187J01533**BRIDOR**

Société par Actions Simplifiée
au capital de 19 700 000 €
Siège social : ZONE ARTISANALE OLIVET -
35530 SERVON-SUR-VILAINE
RCS RENNES 491 668 893

Lors des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2018, il a été notamment décidé :

- De renouveler en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour six exercices la société KPMG SA, sis 2 avenue Gambetta - Tour Egho - 92066 PARIS La Défense Cédex dont le mandat arrivé à échéance.
- De ne pas remplacer ni renouveler le Commissaire aux comptes suppléant, KPMG AUDIT NORMANDIE, en application de l'article L 823-1 du Code de commerce
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis. Le Président.
187J01559

ALEXANDRE

CHEMISIER - HABILLEMENT DEPUIS 1979

LIQUIDATION

AVANT TRAVAUX

-30%

1, rue de Nemours • RENNES
02 99 79 38 78 • alexandre-boutique.fr
Derrière la Poste - Métro République
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h45 à 19h


CANALI
1934
Barbour

BOSS
HUGO BOSS


POLO
RALPH LAUREN


CANADA GOOSE
ARCTIC PROGRAM

Façonnable
— FRENCH RIVIERA —

 BOSS ORANGE
HUGO BOSS

 COLMAR


TRADICION DEL POLO ARGENTINO
LA MARTINA

TOMMY HILFIFER

 VERSACE
COLLECTION


BURBERRY
LONDON

MODIFICATIONS

**neo
not**

DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS

1, Place Honoré Commeurec
BP 60327 - 35103 RENNES Cedex 3
Tél : 02 99 79 18 89 / contact@neonot.fr

SCITY EURVAD

SCI au capital de 268.500 €
37 rue Adolphe Leray - 35000 RENNES
RCS RENNES 481 780 781

DEMISSION COGERANT

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 septembre 2011 a pris acte du décès de M. Jean-Paul BOSCHET et de la fin de ses fonctions de co-gérant, à compter rétroactivement du 27 octobre 2010. Par suite, Mme Marie BOSCHET demeure seule gérante de la société.

187J01578

Etude de M^e BLOUËT

Notaire
3 boulevard Jean Jaurès
BP 363
35303 FOUGERES CEDEX

MENUISERIE COUVERTURE
CHARPENTE

Société civile au capital de 48.783,69 €
Siège social : JAVENE (35133),
rue des Artisans.

Numéro SIREN 394 617 286 R.C.S. RENNES

Aux termes d'un acte reçu par Me BLOUËT, notaire à FOUGERES, le 12 octobre 2018, les associés de la société ont décidé ce qui suit :

Nomination de Monsieur Olivier LEDRU, demeurant à BILLE (35133), 14 rue de la Cosvinière, en qualité de co-gérant à compter du 12 octobre 2018, en remplacement de Monsieur Jean-Paul DELAUNAY, démissionnaire.

Et modification corrélative de l'article 3.1 des statuts.

Pour avis. Me BLOUËT, notaire.

187J01580

SARL GARAGE BOURNY

SARL Unipersonnelle
au capital de 120 000 €
5 RUE DUGUESCLIN -
35370 SAINT GERMAIN DU PINEL
R.C.S. RENNES 487 510 711

Par décision en date du 31 octobre 2018, l'associé unique a :

- pris acte de la démission de Monsieur Olivier BOURNY de son mandat de gérant à compter de ce jour et a désigné en qualité de nouveau gérant, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, Monsieur Jérémie RUBEILLON demeurant Mondron 35680 VERGEAL,

- modifié la dénomination sociale qui devient GARAGE RUBEILLON au lieu de SARL GARAGE BOURNY,

- étendu l'objet social aux activités de moto-cyclisme et de location de véhicules sans chauffeur.

Pour avis, la gérance

187J01561

STRATEYS

Société d'Avocats

1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

"SOCIETE V.M.F."

Société Civile au capital social de 62 800 €
Siège social : 3 rue Jean Malo Renault à
(35000) RENNES
RCS RENNES 484 211 396

CHANGEMENT DE GERANT

Par acte unanime en date du 2 novembre 2018, les associés ont nommé Madame Marine JAOUEN SUIRE, de nationalité française, demeurant 8 rue des Trenté à (35410) CHATEAUGIRON, en qualité de Gérant pour une durée indéterminée à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Pascal JAOUEN, décédé le 19 juin 2018.

187J01560

CARCREFF
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« RELAIS DES PAINS 2 »

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 500 Euros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo,
35000 RENNES

Transféré : Espace Performance Alphasis,
Bât H2 - 35760 SAINT-GREGOIRE
838 543 775 RCS RENNES

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31 août 2018, le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo, à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphasis, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.

187J01554

CARCREFF
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« AXIMMO »

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo, 8 Place du
Parlement - 35000 RENNES

Transféré : Espace Performance Alphasis,
Bât H2, 35760 SAINT-GREGOIRE
524 282 266 RCS RENNES

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 31 août 2018, il résulte que le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo, 8 Place du Parlement à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphasis, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.

187J01553

CARCREFF
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« SCI PARIS MORLAIX »

Société Civile Immobilière
au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo - 8 Place du
Parlement, 35000 RENNES

Transféré : Espace Performance Alphasis,
Bât H2, 35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 792 094 856

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 31 août 2018, il résulte que le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo - 8 Place du Parlement, à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphasis, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.

187J01552

CARCREFF
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Société d'Avocats
19 A, rue de Châtillon, CS 26535
35065 RENNES CEDEX

HMC BAILLEUL

Société à responsabilité limitée d'architecture
au capital de 150 000 Euros
Siège social : 94 boulevard Gambetta -
35400 SAINT-MALO
838 108 918 RCS SAINT-MALO

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes des décisions de l'Associé unique du 03 octobre 2018, enregistrées au service départemental de l'enregistrement de RENNES, le 25 octobre 2018 (Dossier

2018 00027706, référence 3504P61 2018 A 10445), il a été décidé la transformation sans création d'un être moral nouveau, à compter du 1er novembre 2018, de la Société en Société de Participations Financières de Profession Libérale d'Architectes, laquelle a été inscrite en date du 26 octobre 2018 sur la liste spéciale du tableau de l'Ordre des Architectes de Bretagne. Cette transformation a donné lieu à l'adoption des statuts qui régiront désormais la société. Le siège et la durée de la société reste inchangés. La dénomination de la société devient « SPFPL BAILLEUL ». Son objet actuel a été modifié par : La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet exclusif l'exercice de la profession d'Architecte ; toutes activités accessoires en relation directe avec l'objet sus-indiqué et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont la Société détient des participations, notamment toutes prestations de services et l'animation effective des filiales ; et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique et financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement. Le capital reste fixé à la somme de 150 000 €. M. Mathieu BAILLEUL, demeurant au 94, boulevard Gambetta - 35400 SAINT-MALO a été maintenu en qualité de Gérant de la Société sous sa nouvelle forme. Agrément des cessions : Sous réserve de respecter les conditions de détention du capital exposées au I de l'article 9 des statuts : Les cessions ou transmissions sous quelque forme que ce soit des parts sociales appartenant à l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé qu'avec le consentement de la majorité des trois quarts des associés exerçant la profession au sein de la société filiale. Mention est faite au RCS de SAINT-MALO

Pour avis.

187J01564

GARNIER
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros

Siège social :
104 Boulevard Georges Clémenceau
35200 RENNES
754017101 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date 05 Novembre 2018, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Magalie GARNIER.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENTE DE LA SOCIÉTÉ :
Madame Magalie GARNIER
demeurant 47, avenue de la Bouvardière
35650 LE RHEU

Pour avis

La Gérance

187J01505

24h/24h
VOS ANNONCES
LÉGALES PAR INTERNET

Escape your Family

Centre d'escape game
2 Rue du Noyer, 35000 Rennes
02 99 41 08 93
Du lundi au samedi de 10H à 22H et le dimanche de 10H à 20H
www.escapeyourfamily.fr
facebook

MODIFICATIONS

CARCREFF

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« SCI MORDELLES »

Société Civile Immobilière
au capital social de 1 000 €uros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo – 8 Place du
Parlement, 35000 RENNES
Transféré : ESPACE PERFORMANCE
ALPHASIS, BAT H2,
35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 809 010 853

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 31 août 2018, il résulte que le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo – 8 Place du Parlement, à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphasys, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.
187J01569

CARCREFF

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« SCI GARE CHATEAUBRIANT »

Société Civile Immobilière
au capital social de 1 000 €uros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo – 8 Place du
Parlement, 35000 RENNES
Transféré : ESPACE PERFORMANCE
ALPHASIS, BAT H2,
35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 798 774 295

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 31 août 2018, il résulte que le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo – 8 Place du Parlement, à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphasys, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.
187J01570

THOMAS WATT LIGHTING PRO

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 354.000 €
Siège social :
ZA Parc Beaujardin - Bâtiment ARQUES
35410 CHATEAUGIRON
539 168 161 R.C.S. Rennes

Suivant procès-verbal en date du 2 novembre 2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 20 rue d'Isly 35000 RENNES. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de Rennes.

Le représentant légal.
187J01572

DENIS & HERREMAN-GAUTRON
Société d'Avocats Associés
28 Mail François Mitterrand 35000 RENNES

RANGER

Société Civile

Au capital de 604 978,68 euros
Siège social : 17 rue Olivier de Serres 35000 RENNES
414 092 619 R.C.S. RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire du 19/10/2018 a décidé de transférer le siège social, à compter du 21/09/2018, du 17 Rue Olivier de Serres 35000 RENNES au 9 Square du Général Koenig 35000 RENNES et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
Ancienne mention : Le siège social est fixé : 17 Rue Olivier de Serres 35000 RENNES.
Nouvelle mention : Le siège social est fixé : 9 Square du Général Koenig 35000 RENNES.
Pour avis.

187J01594

CARCREFF

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« RELAIS DES PAINS 3 »

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 500 Euros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo,
35000 RENNES
Transféré : Espace Performance Alphasys,
Bât H2 – 35760 SAINT-GREGOIRE
838 539 468 RCS RENNES

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31 août 2018, le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo, à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphasys, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.
187J01551

CARCREFF

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« RELAIS DES PAINS 4 »

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 500 Euros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo,
35000 RENNES
Transféré : Espace Performance Alphasys,
Bât H2 – 35760 SAINT-GREGOIRE
838 539 526 RCS RENNES

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31 août 2018, le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo, à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphasys, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.
187J01555

CARCREFF

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« VIRE ST ANNE »

Société Civile Immobilière
au capital social de 1 000 €uros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo – 8 Place du
Parlement, 35000 RENNES
Transféré : Espace Performance Alphasys,
Bât H2, 35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 798 982 062

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 31 août 2018, il résulte que le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo – 8 Place du Parlement, à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphasys, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.
187J01548

Etude Cathou & Associés
6 Cours Raphaël Binet
CS 14351
35043 RENNES CEDEX
Tel: 02.99.67.48.48

Notaires

KARAKORY

Société par actions simplifiée au capital de
715.000 Euros
Ancien siège : 90 bis rue de Fougères
35700 RENNES
Nouveau siège : Chemin de Bordattona
64200 ARCANGUES
480 433 051 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant décision du 1er octobre 2018, les associés ont décidé :
- le transfert du siège social de RENNES (35700), 90 bis rue de Fougères, à ARCANGUES (64200), Chemin de Bordattona, à compter de cette date,
- et la modification corrélatrice de l'article 3 des statuts.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BAYONNE.
Pour avis, la Présidence

187J01519

TRANSFERT DE SIEGE

AB TRADING DE BRETAGNE
Société à responsabilité limitée
au capital de 11 000 euros

Siège social : 44, avenue Roger Dodin
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
841 255 110 RCS RENNES
Aux termes de la décision de l'associé unique du 25/10/2018 il résulte que le siège social a été transféré à 6 rue Léopold Sédar Senghor 35136 ST JACQUES DE LA LANDE à compter du 01/10/2018. L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

187J01526

PHIDIAS INVESTISSEMENT

SAS au capital de 5.000 €
Siège social :

13 BD DE LA REPUBLIQUE
92250 La Garenne-Colombes
801 536 699 RCS de Nanterre

L'AGE du 02/11/2108 a décidé de transférer le siège social de la société 11 RUE DES CORBIERES, 35800 Dinard, à compter du 01/12/2018. Président : M. GIRAUD PHILIPPE, demeurant 11 RUE DES CORBIERES, 35800 Dinard. Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Saint-Malo

187J01506

BAILBLED IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1 000€
Siège : 2 Rue du Petit Clos
35850 PARTHENAY DE BRETAGNE
539 643 049 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 26/03/2018, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 27/03/2018 au 3 Allée des Corneilles 35850 PARTHENAY DE BRETAGNE. Mention au RCS de RENNES.

187J01566

Nemesis Conseil
Maitre Gwenola Pottier
Avocat
9 Rue des Fossés
35000 RENNES



MANGROVE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 107 avenue Henri Fréville CS
10704
35207 RENNES
RCS RENNES 835 380 320

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décisions unanimes des actionnaires en date du 22 octobre 2018, la société MANGROVE demeurant 107 avenue Henri Fréville - CS 10704 à RENNES 35207 CEDEX 2, a décidé de transférer le siège social au 9 rue Condé à BORDEAUX (33064) cedex à compter du même jour.
Modification au RCS de RENNES. Nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.
Pour avis,
Le Président

187J01585

CHANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 rue du Centre
35590 SAINT GILLES
499943173 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 01.09.2018, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 12 rue du Centre, 35590 SAINT GILLES au 20 place St Melaine, 35740 PACE, à compter du 01.09.2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance

187J01485

PEHA IMMOBILIER

SCI au capital de 1000,00 Euros
21 rue parmentier, 35700 RENNES
794376483 R.C.S. RENNES

Par décision du Gérant en date du 05/11/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 8 rue antoine augustin parmentier, 35690 ACIGNE à compter du 05/11/2018.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes

187J01535

CAHUTE

SASU au capital de 7000,00 Euros
1, place du Centre,
35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER
819 676 487 R.C.S. SAINT-MALO

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/10/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au ZA de la Ville es Passants, 35800 DINARD à compter du 01/11/2018. Présidence : Monsieur Thomas LONGHI, demeurant 40, rue du Tertre Amard, 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO

187J01494

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseil
D. LE GUEVEL - A.C. LAINE
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNE CEDEX

S.C.I. LA MUSSE

Société Civile Immobilière
au capital de 1.500 €uros
Siège social : 58, rue François Mauriac
35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 500 304 290

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Mars 2018, il a été décidé de transférer le siège social de la société sis à SAINT-GREGOIRE (35760), 58 rue François Mauriac, à l'HERMITAGE 35590 Centre Commercial La Musse Rue de Rennes à compter rétroactivement du 1er mars 2018.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour Avis, La Gérance
187J01524

Etude Cathou & Associés
6 Cours Raphaël Binet
CS 14351
35043 RENNES CEDEX
Tel: 02.99.67.48.48

Notaires

SCI FLUVIALE

Société civile au capital de 150.000 Euros
Ancien siège : 90 bis rue de Fougères - 35700 RENNES
Nouveau siège : Chemin de Bordattona – 64200 ARCANGUES
480 940 451 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant décision du 1er octobre 2018, les associés ont décidé :
- le transfert du siège social de RENNES (35700), 90 bis rue de Fougères, à ARCANGUES (64200), Chemin de Bordattona, à compter de cette date,
- et la modification corrélatrice de l'article 4 des statuts.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BAYONNE.
Pour avis,
La gérance

187J01522

MODIFICATIONS

CARCREFF

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« SCI PARLEMENT »

Société Civile Immobilière
au capital social de 1 000 €uros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo – 8 Place du
Parlement, 35000 RENNES
Transféré : Espace Performance Alphas, Bât H2, 35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 809 499 080

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 31 août 2018, il résulte que le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo – 8 Place du Parlement à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphas, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.
187J01549

CARCREFF

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« RELAIS DES PAINS 1 »

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 500 Euros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo,
35000 RENNES
Transféré : Espace Performance Alphas,
Bât H2 – 35760 SAINT-GREGOIRE
838 539 401 RCS RENNES

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31 août 2018, le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo, à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphas, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.
187J01550

CARCREFF

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« SOMAINMAG »

Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 3 000 €uros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo,
35000 RENNES
Transféré : ESPACE PERFORMANCE
ALPHAS, BAT H2,
35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 502 127 533

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 31 août 2018, il résulte que le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphas, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.
187J01588

CAHUTE CAMP'

SAS au capital de 10000,00 Euros
1, place du Centre,
35800 Saint-briac-sur-mer
834 831 091 R.C.S. Saint-Malo

Par décision du Président en date du 30/10/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au ZA de la Ville Es Passants, 35800 DINARD à compter du 01/11/2018. Présidence : Monsieur Thomas LONGHI, demeurant 40, rue du Tertre Amard, 35800 Saint briac sur mer. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Malo.

187J01504

CARCREFF

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« SCI METROPOLIS TATELIN »

Société Civile Immobilière
au capital social de 1 000 €uros
Siège social : 2 Rue Victor Hugo,
35000 RENNES
Transféré : ESPACE PERFORMANCE
ALPHAS, BAT H2,
35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 831 249 735

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 31 août 2018, il résulte que le siège social a été transféré de RENNES (35000), 2 Rue Victor Hugo à SAINT-GREGOIRE (35760), Espace Performance Alphas, Bât H2, à compter rétroactivement du 1er août 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis.
187J01571

DISSOLUTIONS

HSA

Avocats 12, rue de Redon
CS 14458 – 35044 RENNES CEDEX

NATUR'MEUBLES

SARL au capital de 3 000 €
8 Route de Chavagne – 35310 Mordelles
518 707 245 RCS Rennes

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Par décisions de l'associée unique en date du 30 septembre 2018, la société ARBOR'ETHIQUE, SAS au capital de 80.000 euros dont le siège est situé 8 Route Chavagne à Mordelles (35310) immatriculée au RCS de RENNES n° 803 503 515, associée unique de la société NATUR'MEUBLES a décidé la dissolution sans liquidation de cette dernière, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de RENNES.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

187J01582

socogerc owest

EXPERTISE COMPTABLE

SCI FADEYNI

Société Civile Immobilière
en liquidation au capital de 1 000,00
Euros Siège social : 1 Rue Anne de Bretagne
35140 SAINT AUBIN DU CORMIER
RCS RENNES n°447 657 743

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2018 à 10 heures, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2018 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale a nommé comme liquidatrice Madame Lysiane VIEL demeurant à SAINT AUBIN DU CORMIER (35140) au 7 Rue du Calvaire et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé à SAINT AUBIN DU CORMIER (35140) au 7 Rue du Calvaire. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, la liquidatrice.
187J01544

Guillemette Sauban

Expert Comptable

SCP INFIRMIERS JOURDAN-BACONNET

Au capital de 4 €
9 Rue Alain Gerbault à Vern sur Seiche (35770)
RCS RENNES 812 461 879

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 10-10-2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société SCP Infirmiers Jourdan-Baconnet. L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Mme Jourdan Aurélie, demeurant au 9 Rue Alain Gerbault à Vern sur Seiche (35770), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 9 Rue Alain Gerbault à Vern sur Seiche (35770), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Rennes.

Pour avis
187J01592

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 06/11/2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société **SCI LES GRANDS CHENES II**, 12 Rue du Pâtis Louard 35170 BRUZ RCS 818 968 976. L'AGE a nommé comme Liquidatrice Mme BARBOTIN Arlette, 20 Bois Mansard / La Planche 35770 VERN SUR SEICHE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 20 Bois Mansard / La Planche 35770 VERN SUR SEICHE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de RENNES. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis

187J01600

LE KORRIGAN AGILE

Société Civile De Moyens
Au capital de 4000,00 Euros
6 boulevard de la Boutière,
35760 SAINT GREGOIRE
832 349 377 R.C.S. RENNES

Par décision de l'AGE en date du 30/10/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/10/2018, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Laurent KOSTUR, 9 rue Vasco de Gama, 35760 Saint Grégoire et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Laurent KOSTUR. Mention en sera faite au RCS de RENNES.

187J01496

SARL DALICHOCK

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 2 000,00 Euros
Siège Social : 4, Place du Marché
35490 VIEUX VY SUR COUESNON
RCS RENNES : 534 193 685

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2018 et sa mise en liquidation. L'assemblée a nommé comme liquidateur Madame DU-BOIS Liliane demeurant 9 Rue des Etangs 35490 VIEUX VY SUR COUESNON et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé à 9 rue des Etangs 35490 VIEUX VY SUR COUESNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Rennes.

Pour avis, le liquidateur,
187J01507

CHRISTIANE MAUSSION

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 12.000 euros
Siège social : 11, avenue Moreton Hampstead
35830 BETTON
503 533 960 RCS RENNES

DISSOLUTION ANTICIPEE

Par décision du 26/09/2018, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation ; Madame Christiane ESNAULT demeurant 11, Avenue Moreton Hampstead - 35380 BETTON a été nommé Liquidatrice à compter de cette même date, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 11, avenue Moreton Hampstead - 35380 BETTON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS.

Pour avis. La Gérance.
187J01500

CHINESE SEXAGE AVICOLE

SAS au capital de 3100,00 Euros
1 RUE DU GUESCLIN,
35160 MONTFORT SUR MEU
814796330 R.C.S. Rennes

Par décision de l'AGE en date du 30/11/2017 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/11/2017, nommé en qualité de liquidateur Monsieur LIANG ZHANG, 1 Rue du guesclin, 35160 Montfort sur meu et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Rennes

187J01518

CABINET COURREGELONGUE ET ASSOCIES

Avocat au Barreau de BAYONNE - 2 Rue du 49^e RI - BAYONNE
Tél. 05 59 59 79 08 - Télécopie 05 59 59 05 80
E.mail : cabinet.courregelongue-et-associes.fr



SCI DELANOE

Capital : 762,25 euros
Siège social : 25 B RUE WALDECK ROUSSEAU, 35000 RENNES
RCS RENNES 340 277 268

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10 Octobre 2018, les associés :
- ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable.- ont pris acte de la démission de Monsieur Albert DELANOE de ses fonctions de gérant.

- ont nommé Monsieur Albert DELANOE en qualité de liquidateur, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et constater par la suite la clôture de celle-ci.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à BAYONNE (64100), 2 Rue du 49ème Régiment d'Infanterie. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour Avis.
Le Liquidateur
187J01509

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU TARIF DES FORMALITÉS SUR :

<https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/tarifs-des-formalites.html>

DISSOLUTIONS

MCNR

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 200 euros
Siège social : 8 Rue du Louis d'Or
35000 RENNES
RCS RENNES 494 932 924

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 9 novembre 2018, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 novembre 2018 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Nicolas ROUILLARD, demeurant 33 Rue Gilles Languedoc 35000 RENNES et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé à RENNES 35000 -33 Rue Gilles Languedoc. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, le liquidateur,
187J01579

**BOURIEL SCI AU CAPITAL
DE 1000 EUROS - SIÈGE
SOCIAL LE CHEVAL BLANC
- 35760 ST GREGOIRE -
791152416 RCS RENNES**

**AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPEE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 07/11/2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07/11/2018.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur M. CHARPENTIER Thierry, demeurant Le Cheval Blanc à ST GREGOIRE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Le Cheval Blanc (ST GREGOIRE), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de RENNES.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis
187J01591

LIQUIDATIONS



**AVIS DE CLOTURE DE
LIQUIDATION**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 2018 à 16 heures, de la société : **SCI FADEYNI** Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 000.00 Euros Siège social : 1 Rue Anne de Bretagne 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER RCS RENNES n°447 657 743 Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice Madame Lysiane VIEL demeurant à SAINT AUBIN DU CORMIER (35140) au 7 Rue du Calvaire,, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 septembre 2018. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, la liquidatrice
187J01541

DIVERS

Rectificatif à l'annonce n° 292902 parue le 6 octobre 2018 dans Les Petites Affiches De Bretagne relatif à la société **Sushi Shop La Rochelle**. Mention rectificative : Co-gérants démissionnaires : Messieurs Erwann Hergue et Franck Pinard.

187J01562

CABINET COURREGELONGUE ET ASSOCIES

Avocat au Barreau de BAYONNE - 2 Rue du 49^e RI - BAYONNE
Tél. 05 59 59 79 08 - Télécopie 05 59 59 05 80
E. mail : cabinet@courregelongue-associés.fr



SCI DELANOE

Capital : 762,25 euros
Siège social : 25 B RUE WALDECK ROUSSEAU, 35000 RENNES
RCS RENNES 340 277 268

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10 Octobre 2018, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat du liquidateur et prononcé la clôture de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.
Pour Avis, Le liquidateur.

187J01512

Suivant l'AGE en date du 06/11/2018, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 06/11/2018 de la société **SCI LES GRANDS CHENES II**, 12 rue du Pâtis Louard 35170 BRUZ 818 968 976 RCS RENNES. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis

187J01601

LE 16 QUAI DUGUAY TROUIN

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 16 QUAI DUGUAY TROUIN
35000 RENNES
528 910 821 RCS RENNES

**CLOTURE DE LIQUIDATION
AMIABLE**

Par décision du 31/10/2018, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 31/10/2018.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

187J01503

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 octobre 2018, le contrat de location-gérance du fonds de commerce de cordonnerie, reproduction de clés, imprimerie, produits et services annexes sis dans la galerie marchande du Centre Commercial LECLERC, Rue du Mée à VITRE (035500), qui avait été consenti le 2 août 1994 pour une durée de DEUX (2) ans à compter du 9 août 1994 et publié dans « OUEST France – Ile et Vilaine » du 11 août 1994, prorogé successivement à neuf reprises par voie d'avenant pour arriver à expiration le 31 décembre 2018, par la société MINIT FRANCE, S.A.S au capital de 400.000 € dont le siège social est au 60, rue de Wattignies - 75012 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 582 120 267, à Monsieur Alain SEIGNEUR, immatriculé au RCS de RENNES (35) sous le n° 398 389510, domicilié 6 rue de la cidrerie à VITRE (35500) a été résilié de façon anticipée et d'un commun accord à compter du 31 octobre 2018 au soir.

187J01491

FIN LOCATION GERANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 23 octobre 2018 La **SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION AMIDIS ET CIE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 23.881.072 Euros, ayant son siège social ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 319.730.339, a mis fin au contrat de location gérance consenti à compter du 1er mai 2012 à la société **EMBC DISTRIBUTION**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 8.000 euros, ayant son siège à RENNES (35200) Boulevard Paul Hutin Desgrées, Centre Commercial la Poterie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 750.532.004. Portant sur un fonds de commerce d'alimentation générale du type supermarché avec station-service sis et exploité à RENNES (35200) Boulevard Paul Hutin Desgrées, Centre Commercial la Poterie, sous l'enseigne **CARREFOUR MARKET** et cela à compter du 31 octobre 2018 à minuit.

187J01488

FUSIONS

CBA
Cabinet BENAYOUN ASSOCIES
16 Avenue du Président Kennedy
75016 PARIS



SAS JUROMA

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 4.351.561
SIEGE SOCIAL A SAINT-GREGOIRE (35760)
Rue de la Robiquette n°10
529 357 485 RCS RENNES

LAIGO OPTIC
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
SIEGE SOCIAL A SAINT GREGOIRE (35760)
Boulevard de la Robiquette n°10
449 602 275 RCS RENNES

FUSION

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 septembre 2018, il a été :

- approuvé dans toutes ses dispositions les termes du projet de traité de fusion signé le 24/05/2018 par absorption de la société **LAIGO OPTIC** par **SAS JUROMA**, qui a été déposé le 01/06/2018 au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes ;

- constaté la réalisation définitive de la fusion, celle-ci entraînant une augmentation du capital social de la société de 166.978 euros, le portant ainsi de 4.184.583 à 4.351.561 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

- constaté que la fusion prendra effet fiscalement et comptablement rétroactivement au 1er janvier 2018.

- décidé que du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, la Société Absorbée a été immédiatement dissoute sans liquidation.

Mention sera faite au RCS de Rennes

187J01538

REGIMES MATRIMONIAUX

**CHANGEMENT DE REGIME
MATRIMONIAL**

Madame Brigitte, Marie, Joseph, Jeanne **GERARD**, secrétaire commerciale, et Monsieur Jean, Luc **BIGOIN**, chauffeur routier, demeurant à BRECE (35530), ZI la Turbanière n°65, Madame née à BRECE (35530), le 30 août 1960. Monsieur né à GUER (56380), le 27 mars 1960. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de BRECE (35530), le 14 août 1980 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure ont procédé au changement de leur régime matrimonial et adopté la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant suivant un acte reçu par Me Marie-Pascale NICOLAZO, notaire à NOYAL SUR VILAINE, le 16 juillet 2018. Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Marie-Pascale NICOLAZO, notaire à NOYAL SUR VILAINE.

Pour avis et mention.

Me Marie-Pascale NICOLAZO, notaire,
187J01499

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 01/10/2018 et d'un acte authentique complémentaire en date du 05/11/2018, reçu par Me Matar CHARPENTIER, Notaire Associé de la SCP située 14 avenue Janvier 35000 RENNES ; la société **ALGO**, EURL au capital de 5 000 Euros dont le siège social est situé à RENNES (35700), 20 rue d'Antrain n° 793 690 694 RCS RENNES, a confié en location gérance à la société **COCO ZENON**, EURL au capital de 2 000 Euros, dont le siège social est situé à RENNES (35700), 20 rue d'Antrain n° 843 204 884 R.C.S. RENNES, un fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE, SANDWICHERIE, TRAITEUR, SUR PLACE ET A EMPORTER, sis à RENNES (35700), 20 rue d'Antrain, connu sous le nom commercial **LE COUCOU RENNAIS**, pour une durée de deux ans à compter du 01/10/2018, renouvelable ensuite par tacite reconduction.

187J01557

Suivant acte sous seing privé en date du 25 octobre 2018, la **Sté MINIT FRANCE**, S.A. S au capital de 400.000 € dont le siège social est au 60, rue de Wattignies - 75012 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 582 120 267, a donné en location-gérance à l'**EURL MDT MULTI-SERVICES** au capital de 2 000 € dont le siège social est dans la galerie marchande du Centre Commercial CARREFOUR - Zac de la Rigourdière - Route de Domloup à CESSON SEVIGNE (35510), immatriculée au RCS de RENNES (35) sous le numéro 821739 562, représentée par Monsieur Ludovic MAGIN, son fonds de commerce de cordonnerie, reproduction de clés, imprimerie, produits et services annexes, qu'elle exploite dans la galerie marchande du Centre Commercial LECLERC - Rue du Mée à VITRE (35500), pour lequel elle est inscrite au RCS de RENNES (35) en tant qu'établissement secondaire sous le n° B 582 120267 06079. Cette location-gérance a été consentie pour une durée de TROIS (3) ans à compter du 1er novembre 2018 sans renouvellement par tacite reconduction mais avec possibilité de prorogation éventuelle par accord des parties.

187J01492

Par avenant en date du 30/06/2018, il a été mis fin au contrat de de location-gérance d'un fonds de commerce de délégation de personnel intérimaire, sis ZAC Armorique -5 rue Dumont 35000 Rennes, conclu le 01/07/2014 entre la SNC SRAE IN, RCS Laval 811.316.702 et la SNC ACTIRAIL, RCS Laval 799.274.154

Pour avis.

187J01604

7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne

Abonnez-vous ! 52 numéros/an pour seulement 50 € TTC

Bulletin d'abonnement à compléter et envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de 7 Jours, à l'adresse suivante :
7 Jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex 3
Tél : 02 99 79 39 09 - Mail : contact@7jours.fr

PARTICULIER ENTREPRISE

NOM, PRÉNOM : _____

SOCIÉTÉ : _____

ADRESSE : _____

TÉL : _____

MAIL : _____ @ _____

DEMANDE D'ENVOI DE FACTURE ACQUITÉE

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.7JOURS.FR

REGIMES MATRIMONIAUX

SCP KERJEAN, POUESSEL, MESSAGER, L'OLLIVIER, RENAUDON-BRUNETIERE et JOUIN
Notaires associés
28, rue Alphonse Legault
BRUZ (35170)



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thomas L'OLLIVIER notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle 'Michaël KERJEAN, Jocelyn POUESSEL, Guy MESSAGER, Edouard NOEL, Thomas L'OLLIVIER, Frank SANTI, Denis RENAUDON-BRUNETIERE et Marine ALEXANDRE-TROENES, Notaires associés, titulaire d'un office notarial dont le siège est à BRUZ (Ille-et-Vilaine), 28, Rue Alphonse Legault office notarial n° 35129, le VINGT DEUX OCTOBRE DEUX MILLE DIX HUIT, Monsieur Maurice Marie GUEDO, retraité, et Madame Marie Thérèse Fernande THE, Retraîtée, son épouse demeurant ensemble à CREVIN (Ille-et-Vilaine) 5 rue de Bel Air, nés, savoir, Monsieur Maurice GUEDO à GEVEZE (Ille-et-Vilaine) le 12 septembre 1939 et Madame Marie THE à GEVEZE (Ille-et-Vilaine) le 30 mai 1941. Mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts (ancienne communauté légale) à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de GEVEZE (Ille-et-Vilaine) le 17 août 1963, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant pour la totalité en pleine propriété. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Thomas L'OLLIVIER 28 rue Alphonse Legault 35170 BRUZ où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis
187J01539

SCP BODIN-BERTEL RABRAIS
Notaires associées
Rue Ransbach Baumbach
BP 1 - 35730 PLEURTUIT



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bénédicte BODIN-BERTEL, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Bénédicte BODIN-BERTEL et Véronique RABRAIS, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à PLEURTUIT, 4 rue Ransbach Baumbach, le Verger des Réautés, le 24 octobre 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale par : Monsieur Alain Pierre Julien LEBEAU, retraité, né à CASABLANCA (MAROC) le 22 novembre 1942, et Madame Christine Gisèle Yvonne Marthe BOISRAME, retraitée, son épouse, née à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 6 avril 1943, demeurant ensemble à SAINT-BRIAC-SUR-MER (35800) 26 rue St Pabu. Mariés à la mairie de SAINT-BRIAC-SUR-MER (35800) le 1er juillet 1967 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean MALLERET, notaire à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100), le 1er juin 1967. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent. Pour insertion Le notaire

187J01542

Abonnez-vous !

SCP Laurent BERNADAC, Nathalie ROBERT et Sébastien MIET
Notaires associés - 28B Rue de Rennes
35110 CESSON-SEVIGNE



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Par acte du 6 novembre 2018, reçu par Maître Sébastien MIET, notaire à CESSON SEVIGNE, Monsieur Bernard, Pierre, Marie GOUGEON, retraité, et Madame Françoise, Louise, Anna, Marie Thérèse LEFEUVRE, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à RENNES (35700), 16 Rue Locmariaquer. Nés savoir : - Monsieur à IRODOUER (35850), le 31 août 1949. - Madame à LANDUJAN (35360), le 30 avril 1953. Tous deux de nationalité Française. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LANDUJAN (35360), le 3 août 1973 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré. Ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution au dernier vivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à Maître Sébastien MIET, notaire à CESSON SEVIGNE. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance. Pour insertion. Sébastien MIET, Notaire.

187J01574

SCP PERRAUT, PIRIOUX, MEVEL
Notaires
7 rue de la Visitation
CS 60808 - 35108 RENNES CEDEX 3



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivent acte reçu par Maître PIRIOUX, Notaire à RENNES le 6 Novembre 2018, Monsieur Philippe Henri Marie PATY, Retraité, et Madame Thérèse Jeanne Marie RAOULT, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à RENNES (35000) 21 boulevard de la Tour d'Auvergne Apt 189. Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 4 juillet 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont déclaré aménager pour l'avenir leur régime matrimonial en ajoutant à titre d'avantage matrimonial une clause permettant au conjoint survivant de prélever sur la communauté par préciput, avant tout partage, tous les biens communs qu'il souhaiterait, en pleine propriété. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois décomptés du présent avis devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier en l'Office notarial susnommé.

Pour unique insertion
187J01567

ENVOI EN POSSESSION

Etude de M^{me} LEBRANCHU et LE JAMTEL
61 rue G. Clémenceau
CS 21888
35403 SAINT-MALO CEDEX
Tél : 02 99 81 60 52
office.lebranchu@notaires.fr



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 DU CODE CIVIL
ARTICLE 1378-1
DU CODE DE PROCEDURE CIVILE
LOI N°2016-1547 DU 28 Novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 24 Octobre 2007, Monsieur Jean HAK, né à PHNOM PENH (CAMBODGE), le 10 novembre 1947, de nationalité Française, célibataire majeur, demeurant à LA RICHARDAIS (35780), 16, rue des Etangs, décédé à LA RICHARDAIS, le 3 août 2018, à consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Matthieu LEBRANCHU, Notaire associé, le 7 Novembre 2018 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Matthieu LEBRANCHU, Notaire à SAINT-MALO, référence CRPCEN : 35103, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal de Grande Instance de SAINT-MALO, de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

187J01599

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
SUIVANT TESTAMENT OLOGRAPHE EN DATE DU 6 MARS 2009, Monsieur Jacques VENARD a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène

BELDA-RAINAUD, Notaire, au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée « Jean DUPONT-CARIOT et Associés » titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de PARIS (8ème), 5, avenue de Messine, le 6 novembre 2018, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Hélène BELDA-RAINAUD, notaire à Paris 8e, référence CRPCEN : 75084, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

187J01586

DIVERS

RECTIFICATIF

A l'annonce parue dans le 7 JOURS N°4937 des 05/06 Octobre concernant le changement de régime matrimonial pour DEPASSE/DOLL, il y avait lieu de lire : « ... Avec apport des biens propres à la communauté. Acte contenant l'aménagement de régime matrimonial reçu par Maître Gwendal TEXIER, notaire à LIFFRE, le 1^{er} octobre 2018. » au lieu de : « ... Avec apport des biens propres à la communauté. Acte contenant l'aménagement de régime matrimonial reçu par Maître Gwendal TEXIER, notaire à LIFFRE, le 1^{er} octobre 2015. » comme inscrit par erreur.

815782

ACADEMY JACQUES BEDFERT

Société par actions simplifiée
Au capital de 30 982 euros
Siège social : Résidence Les Estudiales
24 Boulevard Solférino
35000 RENNES
351 575 501 RCS RENNES

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 5 octobre 2018, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS, La Présidente
187J01514

DIVERS

CGACTION

Association soumise aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901
Déclarée à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 11 Août 1978
Siren 315172510
16 avenue Jean Jaures 35400 SAINT MALO

AVIS DE CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26/11/2018

Cher Membre,
Nous vous informons que les membres de l'Association CGACTION sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, ordinaire et extraordinaire, le 26 novembre 2018 à 19 heures, dans les locaux de la CCI 4 avenue Louis Martin à SAINT MALO
Lors de ces Assemblées, les membres de l'Association auront à délibérer sur l'ordre du jour suivant, précisé par le Conseil d'Administration du 5 novembre 2018 :
- Modifications Statutaires
- Mandat au Conseil d'Administration pour transformation en OMGA (Organisme Mixte de Gestion Agréé) sous réserve de l'obtention d'un agrément spécifique
- Présentation du rapport moral par le Président et approbation
- Présentation du rapport financier par le Trésorier et du rapport du Censeur, sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018, quitus aux administrateurs
- Approbation desdits comptes et affectation du résultat ;
- Election Administrateurs
- Election Censeurs
Conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, chaque membre empêché d'y assister peut se faire représenter par un autre membre de son collège (dans la limite de deux pouvoirs par membre). Il est rappelé aussi que tous les documents comptables ou administratifs et autres, nécessaires à l'information, sur lesquels l'assemblée générale mixte aura à se prononcer sont tenus à votre disposition au siège social de l'Association pour consultation.

Pour avis
Le Président du Conseil d'Administration
Alain LE MAOUT
187J01536

LE MAJESTIC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 50.000 euros
Siège social : 1, PLACE GUY LA CHAMBRE
35400 SAINT-MALO
820 530 897 RCS SAINT-MALO

NON DISSOLUTION

Par décision en date du 28/02/2018, l'assemblée générale, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES, pour avis.

187J01515

SUCCESSION

Par décision du TGI de RENNES en date du 09/10/2018 le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. AUBIN Roger, né le 12/08/1955, décédé le 23/09/2017 à CHAUVIGNÉ (35). Réf. 0358035604/SC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

815762

RECTIFICATIF

A l'annonce parue dans le 7 JOURS N°4932 des 31 Août/01 Septembre concernant la société AZAC, il y avait lieu de lire : « Le capital social est désormais fixé à la somme de 545 000 € » au lieu de : « Le capital social est désormais fixé à la somme de 545 500 € » comme inscrit par erreur.

815780

Rectificatif à l'annonce parue dans le 7 Jours N°4912 concernant la constitution de la SASU PROVIDENCE ECOLE 2 CONDUITE, il a lieu de lire : Siège social : « 4 avenue des deux ruisseaux 35135 CHANTEPIE » au lieu de « 1 Place du Banat 35000 RENNES ».

187J01573

MERCI monsieur

CONCEPT STORE BRETON ET FRANÇAIS



Mardi, mercredi 10h30 - 19h30 / Jeudi au samedi 10h30 - 21h / Dimanche 10h30 - 18h

02 90 04 07 58

28 rue du Maréchal Leclerc 35800 DINARD

Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram et Twitter

Site internet : mercimonsieur.fr

Les partenaires ayant travaillé avec **MERCI monsieur** :

EXPERT CONSEIL EN PRÊTS PROFESSIONNELS

02 22 740 900

**AGENCE DE SAINT-MALO,
1 RUE AUGUSTIN FRESNEL**

CAFPI %
N°1 des Courtiers

PRÊTS IMMOBILIERS · ASSURANCES EMPRUNTEURS · REGROUPEMENT DE CRÉDITS

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.
« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. » N°
ORIAS 09047385 - Courtier en opérations de banque et en assurance - nos mentions légales et nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr

www.quaidesprojets.fr

Quai DES Projets
La ligne à suivre

Réseau collaboratif d'entreprises - RENNES / CÔTE D'ÉMERAUDE

06 44 95 34 29

djouan@quaidesprojets.fr

Vous facilite la réalisation de vos projets professionnels

Office Notarial Saint-Malo République

Maître Sophie RIDEAU-SALMON

50 boulevard de la République - 35400 SAINT-MALO
Tél : 02 99 89 08 96 - sophie.rideau-salmon@notaires.fr



CANCALE, centre maison de plein pied à rafraichir, garage attenant avec grenier au-dessus, grand jardin (terrain 453 m²).

Prix 291 900 € honoraires inclus.

SOGECOM
Votre partenaire conseil

Expertise-comptable et commissariat aux comptes
www.sogecom.net 02 99 16 32 16

MERCI monsieur

CONCEPT STORE BRETON ET FRANÇAIS



28 rue du Maréchal Leclerc
35800 DINARD



Les partenaires ayant travaillé avec MERCI monsieur :

HVE
Expert du second oeuvre
ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

HVE
ÉLECTRICITÉ
Courant fort et courant faible

HVE
PLOMBERIE
Sanitaire et ventilation

HVE
CHAUFFAGE
Gaz, fuel et dépannage

HVE
02 99 32 16 28 - contact@hve35.fr
Siège social : 5 allée de la Bourgonnette - 35000 RENNES

FROID OUEST
FROID INOX LAVERIE
GRANDE CUISINE
CLIMATISATION - SAV
CONTRAT D'ENTRETIEN

"La Brisardière"
35430 CHATEAUNEUF
D'ILLE-ET-VILAINE
02 23 15 07 09 - Fax 02 99 58 41 55

1, rue Montgerval
35520 LA MEZIERE
02 99 66 50 23
Fax 02 99 66 44 67

**INTER[SIX]**
Architecture commerciale



Découvrez nos réalisations sur
www.intersix.com
06 24 07 30 07